



Conseil économique et social

Distr. générale
29 avril 2025
Français
Original : anglais

Session de 2025

25 juillet 2024-30 juillet 2025

Point 7 a) de l'ordre du jour

**Activités opérationnelles du système des Nations Unies
au service de la coopération internationale
pour le développement : suite donnée
aux recommandations de politique générale
de l'Assemblée générale et du Conseil**

Bureau de la coordination des activités de développement

Rapport de la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable

Résumé

Six ans après le repositionnement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, 2024 a été une année marquante pour le système. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a continué de remplir ses fonctions au bénéfice des pays, explorant de nouvelles méthodes pour mobiliser les équipes de pays des Nations Unies, les donateurs et les partenaires afin de répondre aux besoins et priorités définis par les pays en matière de développement. Par leurs fonctions de coordination et d'organisation, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents jouent un rôle de premier plan dans les mesures d'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable prises au niveau des pays.

Les gouvernements des pays hôtes et les pays contributeurs ont constamment exprimé leur forte approbation du rôle que joue le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans la coordination des efforts du système des Nations Unies pour le développement et dans l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable, qui permet d'améliorer la cohérence entre les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les besoins et priorités des pays de programme. Pourtant, les ressources financières du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents demeurent insuffisantes et continuent de limiter sa capacité de fonctionner à plein régime.

Il existe une demande constante pour que ce système s'intensifie et adapte mieux son aide aux pays. Le financement du développement devenant de plus en plus limité, alors que l'Initiative ONU80 du Secrétaire général est en cours, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents aura un rôle à jouer dans l'élaboration



d'une manière plus robuste et plus efficace de mener les activités de développement durable au niveau des pays et d'obtenir des résultats en la matière. Représentant le Secrétaire général pour le développement durable dans les pays, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents jouent un rôle essentiel : veiller à ce que les équipes de pays des Nations Unies apportent des réponses cohérentes aux priorités nationales et opèrent avec une plus grande efficacité, intégrant les réaménagements structurels qui pourraient être décidés par les États Membres dans le cadre d'ONU80. En un mot, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est la cheville ouvrière du système des Nations Unies pour le développement réformé, et il constitue une rampe de lancement pour des initiatives de réforme plus approfondies. Il incombe toujours aux responsables des membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable de poursuivre les réformes, de fournir une orientation stratégique et d'intensifier l'appui à la réalisation des objectifs de développement durable.

En 2024, les États Membres ont répondu à l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur d'une augmentation de la part des dépenses financées par le budget ordinaire afin que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dispose d'un socle financier stable. Ce socle constitue un coussin mince, mais essentiel, pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, lui permettant de garantir aux pays une aide minimum. Malgré cette décision très favorablement accueillie, la majorité du financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents provient de sources imprévisibles, notamment des contributions volontaires et du prélèvement de 1 % aux fins de la coordination, qui risquent d'être remises en cause par le contexte contraint de l'aide au développement, mettant en péril la fonction de coordination du système des Nations Unies pour le développement.

Pour donner un nouvel élan aux réformes existantes et prenant acte de la demande de l'Assemblée générale de lui présenter, à sa quatre-vingt-unième session, un rapport sur le financement et la gouvernance du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable a demandé au Bureau de la coordination des activités de développement de procéder en permanence à une évaluation de la structure du système, notamment des capacités des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, afin de s'assurer que nous disposons des compétences et des capacités les mieux adaptées au contexte de chaque pays. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents se réunissent sur des questions de complexité régionale, notamment les crises climatiques et le commerce. Les six dernières années ont permis de soumettre le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à un test de résistance et de rassembler un ensemble d'éléments de preuves et d'expériences à l'appui de ce test. L'objectif de ce processus de réajustement est que la configuration du système de coordonnatrices et coordonnateurs résidents demeure optimale pour accompagner les pays dans les priorités qu'ils ont définies pour accélérer la mise en œuvre des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable et les aider dans la réalisation des objectifs de développement durable.

Au cours de l'année écoulée, le Bureau de la coordination des activités de développement et les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont relevé avec adresse le défi consistant à accélérer les efforts dans un contexte de contraintes. Le présent rapport expose la manière dont le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a collaboré avec le système des Nations Unies pour le développement et avec les équipes de pays des Nations Unies, au service des pays, en faisant face à une multitude de difficultés, de possibilités et de complexités diverses.

I. Introduction

1. En 2024, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est resté au cœur des efforts visant à favoriser la transformation des pays en vue de la réalisation des objectifs de développement durable dans la dernière ligne droite avant 2030. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont continué de jouer un rôle essentiel dans la coordination de l'action des équipes de pays des Nations Unies visant à accélérer la réalisation du Programme 2030 et à répondre aux besoins nationaux et priorités nationales. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont coordonné l'appui de l'ensemble du Groupe des Nations Unies pour le développement durable pour que les gouvernements favorisent des partenariats plus solides, fourni des points de contact pour tout le spectre de l'appui à l'élaboration de politiques proposé par le système des Nations Unies et orienté les interventions des équipes de pays des Nations Unies.

2. Le mécanisme de coordination des activités de développement du système des Nations Unies a reçu des évaluations de plus en plus favorables, une moyenne de 88 % des pays hôtes estimant en 2024 que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents jouent un rôle moteur de plus en plus fort et pèsent de tout leur poids pour obtenir des résultats communs. Il est à noter que 87 % des gouvernements des pays hôtes ont indiqué que les entités des Nations Unies travaillaient davantage en collaboration, contre 83 % en 2023. Parmi les gouvernements des pays hôtes, 90 % estiment que le système des Nations Unies donne des conseils intégrés pour l'élaboration de politiques, un chiffre en hausse par rapport aux 88 % enregistrés en 2023. Les pays contributeurs ont également exprimé des sentiments positifs, 84 % d'entre eux estimant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents améliorent la cohérence et permettent de réduire les doublons. De même, 88 % des membres des équipes de pays des Nations Unies considèrent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont dirigé avec succès leur équipe de pays, accompagnant les changements devant être apportés aux politiques nationales et aux cadres réglementaires nationaux (contre 84 % en 2023), et 76 % considèrent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont aidé à réunir les parties prenantes autour de la question du financement du développement durable afin d'appuyer les gouvernements nationaux dans leurs efforts en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable (contre 68 % en 2023).

3. Dans les évaluations menées par le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) et par le Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement durable chargé des évaluations à l'échelle du système, on a pris acte de ces améliorations, tout en soulignant les domaines dans lesquels un perfectionnement est encore nécessaire. L'évaluation du système de coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans des contextes complexes¹ réalisée par le BSCI en 2024 a mis en évidence le fait que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorisent une démarche plus unifiée dans l'établissement des programmes des Nations Unies. Le BSCI a toutefois également observé que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et leurs bureaux manquaient de capacités pour répondre aux sollicitations supplémentaires de plus en plus nombreuses auxquelles ils doivent répondre dans ces contextes et pour continuer de faire avancer la réalisation du Programme 2030. Dans un résumé du Bureau des évaluations à l'échelle du système² portant sur 33 évaluations indépendantes menées entre 2021 et 2024, il est dit que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont joué un rôle essentiel dans la mesure où ils ont permis

¹ Nations Unies, Bureau des services de contrôle interne (BSCI), « Evaluation of the resident coordinator system in complex settings », 19 décembre 2024.

² Voir https://ecosoc.un.org/sites/default/files/2024-10/UNSWE_Evaluation%20Evidence%20Brief_RC%20system_Oct24.pdf.

aux Nations Unies de donner des conseils intégrés concernant les politiques à adopter et d'élaborer des programmes conjoints. On a constaté que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents facilitaient la participation des petites entités membres des équipes de pays des Nations Unies et des entités sans présence physique. Ils aident également les équipes de pays des Nations Unies à renforcer les capacités des gouvernements.

4. Le volume et le manque de prévisibilité des financements continuent de nuire à la capacité du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de remplir pleinement ses fonctions et de répondre aux attentes des États Membres. En 2024, l'Assemblée générale a décidé d'allouer 53 millions de dollars supplémentaires, prélevés sur le budget ordinaire de 2025, au renforcement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents – en plus du partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, du prélèvement de 1 % aux fins de la coordination appliqué aux contributions préaffectées selon des critères stricts et des contributions volontaires. La dépendance à l'égard de contributions volontaires imprévisibles continue de compromettre la capacité du système de remplir pleinement ses fonctions à l'échelle et au rythme attendus par les États Membres.

5. Six ans après le repositionnement initial, des ajustements peuvent être faits pour optimiser l'action de soutien aux États Membres qui cherchent à accélérer les progrès dans la réalisation des objectifs de développement durable tout en maximisant les ressources disponibles. La Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable a demandé au Bureau de la coordination des activités de développement d'entamer un réajustement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, y compris du Bureau lui-même. Cet exercice de réajustement permettra au Bureau de la coordination des activités de développement d'être structuré au mieux et doté de capacités optimales. Des informations sur ce processus global seront fournies par le biais des instances appropriées, en plus des résultats de l'examen qui seront présentés à l'Assemblée générale à sa quatre-vingt-unième session, comme l'a demandé la Cinquième Commission. Le Conseil économique et social reste le principal organe qui contrôle le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et rend compte de ses résultats, comme cela est réaffirmé dans l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies de 2024 (résolution [79/226](#) de l'Assemblée générale).

II. Rôle moteur aux niveaux national, régional et mondial : renforcement des capacités du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents d'obtenir des résultats en matière de développement durable

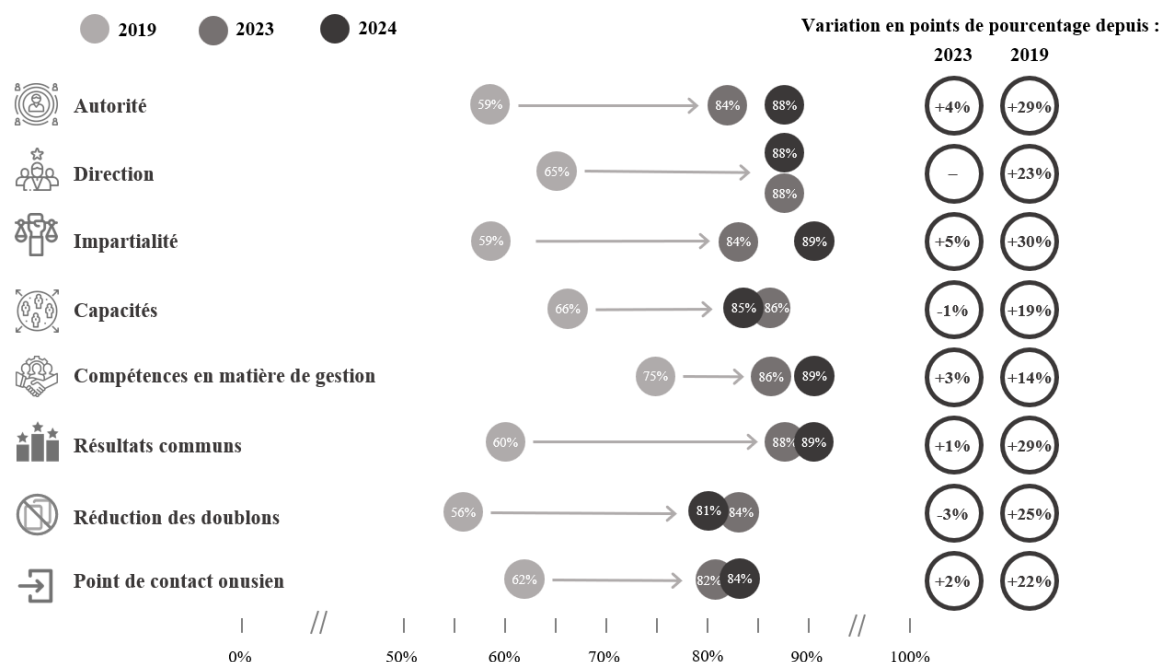
- i) *Encadrement par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et leurs bureaux renforcé*
- a) Une manière de diriger diversifiée et efficace des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour des interventions ciblées des équipes de pays des Nations Unies en fonction des priorités nationales

6. Une nouvelle cohorte de coordonnatrices et coordonnateurs résidents est désormais en place ; 75 % d'entre eux ont été nommés après la réforme. Entre 2023 et 2024, le Bureau de la coordination des activités de développement a aidé les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à renforcer et à consolider leurs fonctions de direction. En conséquence, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents continuent d'être reconnus pour leur haut niveau de qualification, comme en témoignent les réactions très positives des gouvernements des pays hôtes. La grande

majorité des pays hôtes attestent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont de manière générale amélioré leurs qualités de direction et intensifié l'aide apportée à l'accès à tout le spectre de l'offre onusienne en matière d'élaboration de politiques (voir figure I).

Figure I

Gouvernements des pays hôtes estimant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé ou intensifié l'appui apporté dans des domaines essentiels



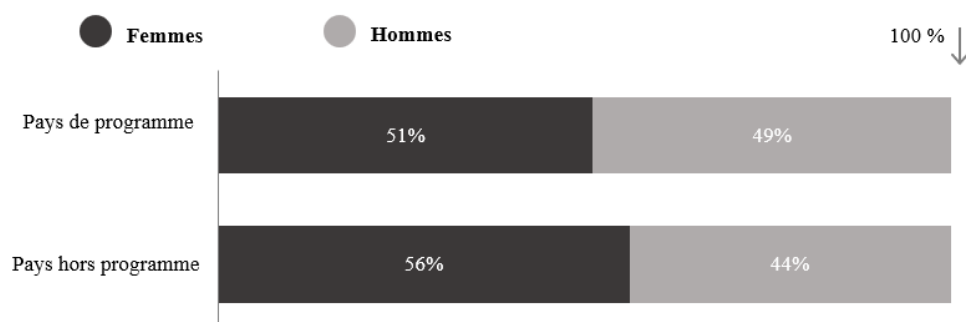
Source : Département des affaires économiques et sociales, enquête auprès des gouvernements des pays hôtes (2024).

7. Le Bureau de la coordination des activités de développement consulte systématiquement les pays hôtes au début du processus de sélection d'une coordonnatrice ou d'un coordonnateur résident afin de s'assurer que son profil correspond bien aux besoins du pays. Cela transparait dans les réponses données à l'enquête, la grande majorité des gouvernements des pays hôtes reconnaissant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont le profil et les compétences nécessaires par rapport aux besoins de développement de leur pays (88 % en 2024).

8. En 2024, le Bureau de la coordination des activités de développement a pris des mesures pour accélérer la nomination des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En conséquence, en 2024, les postes de coordonnatrices et coordonnateurs résidents vacants étaient au niveau le plus bas jamais atteint (10 postes, soit 8 % du total, contre 18 % en 2023). L'appui d'entités des Nations Unies qui ont proposé que leurs représentants des équipes de pays des Nations Unies occupent les fonctions de coordonnatrices ou coordonnateurs résidents par intérim a permis d'assurer la continuité des opérations de direction pendant le recrutement. Les contrôles auxquels le Bureau de la coordination des activités de développement procède régulièrement, les retours d'information continus et l'aide spécialisée apportée continuent de faire partie de la gestion de la performance des coordonnatrices et coordonnateurs résidents tout au long de l'année. Le Bureau de la coordination des activités de développement a également continué de veiller à la représentation équilibrée des femmes et des

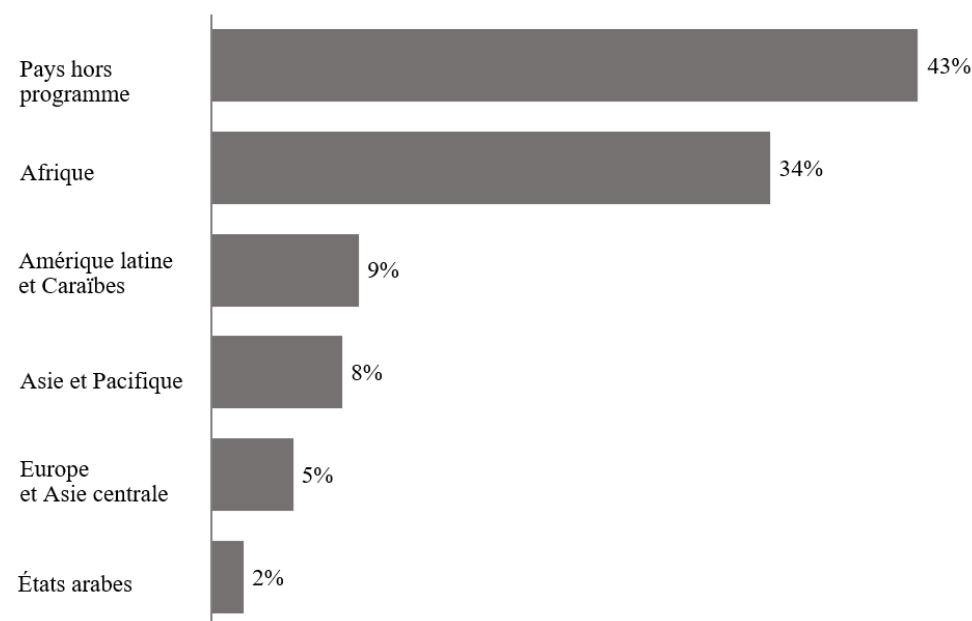
hommes. En mars 2025, 53 % des coordonnatrices et coordonnateurs résidents étaient des femmes et 51 % étaient originaires des pays de programme (voir figures II et III). En outre, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents proviennent désormais de 26 entités des Nations Unies, contre 17 avant la réforme, ce qui apporte une plus grande diversité de parcours professionnels et de compétences. Le deuxième groupe de coordonnatrices et coordonnateurs résidents le plus important est désormais celui des coordonnatrices et coordonnateurs résidents venant de l'extérieur du système des Nations Unies (15 à ce jour, contre 4 avant la réforme)³. On observe également une augmentation de la proportion de coordonnatrices et coordonnateurs originaires de pays de programme (57 % en mars 2025 contre 51 % en 2023).

Figure II

Genre des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, par nationalité

Source : Bureau de la coordination des activités de développement, mars 2025.

Figure III

Région de nationalité des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Source : Bureau de la coordination des activités de développement, mars 2025.

³ On trouvera d'autres statistiques sur les coordonnatrices et coordonnateurs résidents à l'adresse suivante : https://dat.org/Home/_LBRCStatistics.

9. L'injection de ressources plus prévisibles donne au Bureau de la coordination des activités de développement une assise pour améliorer son offre d'accompagnement professionnel intensif et soutenu, de formations et d'appui sur mesure à l'intention des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Cela est particulièrement nécessaire dans les contextes complexes qui évoluent rapidement et où la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident doit assumer des fonctions supplémentaires, par exemple celles d'agent(e) habilité(e) chargé(e) des questions de sécurité, de coordonnateur ou coordonnatrice de l'action humanitaire ou de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général. Afin de trouver des solutions les moins coûteuses possibles, le Bureau de la coordination des activités de développement s'est appuyé sur des partenariats avec des prestataires externes, notamment avec des établissements d'enseignement supérieur et des établissements de formation, pour offrir des possibilités d'apprentissage gratuites.

10. Malgré les tendances positives observées cette année, le manque de ressources a fait obstacle aux efforts de diversification dans la liste de réserve des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. En 2024, on a mis en pause le recrutement de candidates et candidats dans la filière de talents pour les fonctions de coordonnatrice ou coordonnateur résident et de coordonnatrice ou coordonnateur de l'action humanitaire, gérée par le Bureau de la coordination des activités de développement et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, et le nombre de candidates et candidats à l'évaluation des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est resté inférieur aux prévisions, ce qui pourrait conduire à une liste de réserve de coordonnatrices et coordonnateurs résidents plus réduite à l'avenir. Ces mesures pourraient avoir des effets sur la diversité dans les rangs des coordonnatrices et coordonnateurs résidents plus tard, si les contraintes financières persistent. Si la représentation équilibrée des femmes et des hommes est respectée dans le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents au niveau mondial, des efforts sont en cours pour atteindre la parité femmes-hommes parmi les coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui ont une double voire une triple casquette au rang de sous-secrétaire général(e).

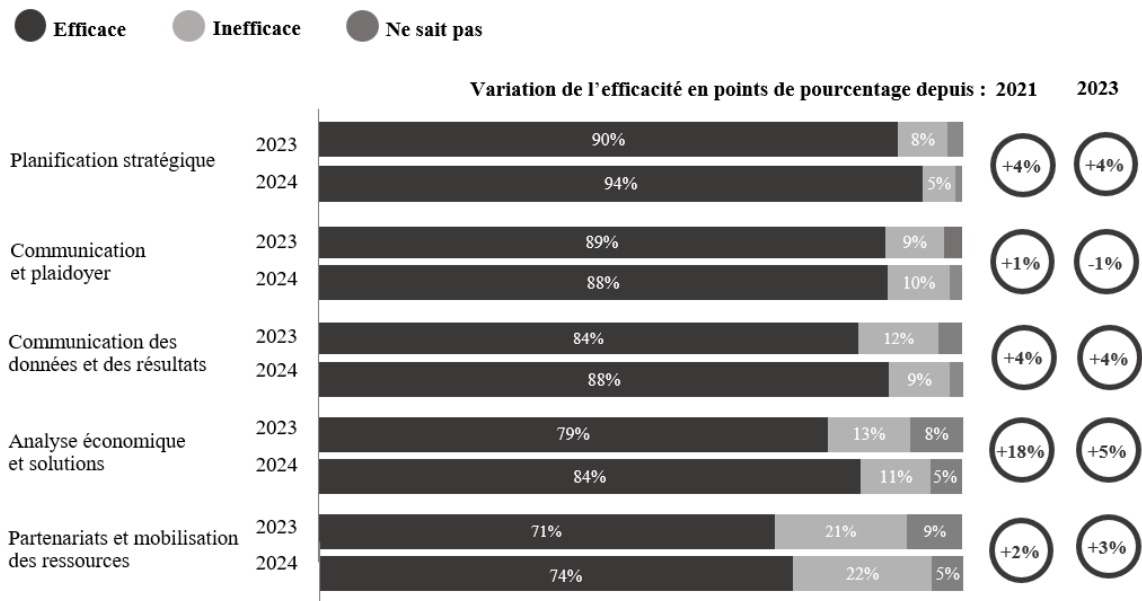
- b) Capacités effectives des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents permettant d'appuyer les efforts et l'impact des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies

11. Les effectifs permanents des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont reçu des évaluations positives de la part des équipes de pays des Nations Unies en 2024. L'insuffisance des capacités dans des fonctions telles que les partenariats ont toutefois contribué à des perceptions légèrement moins positives (voir figure IV). En 2024, le personnel des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents a soutenu stratégiquement les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et guidé les équipes de pays dans l'élaboration de nouveaux plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable dans 44 pays⁴. Les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont coordonné l'appui analytique apporté par l'ensemble du Groupe des Nations Unies pour le développement durable en vue de la participation des pays hôtes aux principaux processus de développement, notamment : la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ; la seizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique ; la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique ; la quatrième

⁴ Dix plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable ont été conçus, et la conception a commencé pour 34 autres.

Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement ; la mise en œuvre de programmes tels que le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031 et le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030). Le personnel des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents a aidé les équipes de pays des Nations Unies à recenser et éliminer les goulets d'étranglement nuisant à la réalisation des objectifs, à faciliter les partenariats et le financement et à suivre les progrès accomplis par les équipes de pays. On peut trouver les éléments décrivant leurs contributions sur le site Web du Bureau de la coordination des activités de développement⁵.

Figure IV
Évaluation par les membres des équipes de pays des Nations Unies de l'appui fourni par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents



Source : Enquête réalisée en 2023 et 2024 auprès des membres des équipes de pays des Nations Unies par le Département des affaires économiques et sociales.

12. Plusieurs bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont bénéficié de capacités de coordination supplémentaires grâce à des ressources autres que les ressources de base, notamment grâce aux Volontaires des Nations Unies et au Programme des administrateurs et administratrices auxiliaires géré par le Département des affaires économiques et sociales. En 2024, 281 Volontaires des Nations Unies (124 nationaux et 157 internationaux) et 24 administrateurs auxiliaires ont contribué à l'action des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. L'aide des Volontaires des Nations Unies a renforcé l'offre de coordination en ce qui concerne les priorités spécifiques à chaque pays, telles que la mobilisation et la participation des jeunes en Bosnie-Herzégovine et en Jamaïque. Les administrateurs et administratrices auxiliaires ont aidé les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à mener à bien leurs activités, notamment en matière de planification, de partenariats et d'évaluation.

13. En réponse aux demandes nationales et conformément aux mandats de l'examen quadriennal complet, certains bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont également accueilli des capacités de conseil afin d'aider les équipes de pays des

⁵ Voir <https://un-dco.org/>.

Nations Unies à respecter les priorités des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Il s'agit majoritairement de conseillères et conseillers pour la paix et le développement et de spécialistes des questions de paix et de développement, par l'intermédiaire du Programme conjoint du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, et de conseillers et conseillères pour les droits de l'homme, par l'intermédiaire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et du fonds d'affectation spéciale multidonateurs pour l'intégration des droits de l'homme. En 2024, 42 conseillères et conseillers internationaux pour la paix et le développement et 40 spécialistes nationaux des questions de paix et de développement ont été déployés, et des conseillères et conseillers pour les droits humains ont été déployés dans 42 pays, après consultation des gouvernements des pays hôtes. En Zambie, le conseiller pour les droits humains a produit une analyse pour éclairer la manière dont l'équipe de pays des Nations Unies devait appuyer le plan pluriannuel du Gouvernement relatif à l'avancement du droit à l'alimentation et du droit à l'éducation, qui a entraîné, approximativement, un triplement du budget national alloué à l'alimentation scolaire universelle pour 2024. Malgré la demande croissante de services de conseil, les deux programmes ont continué de réduire leurs effectifs en raison de la diminution des ressources. Le Programme conjoint a supprimé 50 % de ses effectifs internationaux, et le fonds d'affectation spéciale a été clôturé à la fin de 2024, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme absorbant le coût du déploiement des conseillères et conseillers pour les droits humains à partir de 2025.

14. D'autres capacités de conseil sont axées sur des thèmes prioritaires spécifiques en fonction des contextes nationaux. Les capacités expertes supplémentaires financées autrement que par le fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents comprennent des conseillers et conseillères pour les questions de genre de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), des expertes et experts de l'action climatique soutenus par le Programme des Nations Unies pour l'environnement et l'initiative Énergie durable pour tous, et des conseillers et conseillères en solutions durables, par l'intermédiaire du Centre de coordination des solutions à apporter à la question des déplacements internes, précédemment rattaché au PNUD et désormais hébergé par le Bureau de la coordination des activités de développement. Les contributions des entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable aux bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par le biais de détachements, ainsi que les contributions en nature, ont été essentielles dans divers contextes pour renforcer le rôle moteur du système des coordonnateurs résidents dans les pays. Certains bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont également hébergé des fonctions visant à appuyer des programmes conjoints ayant un fonds de financement commun, comme l'Initiative Spotlight au Libéria, en Sierra Leone et en Ouganda ; le Fonds pour la consolidation de la paix au Guatemala, au Niger et au Soudan du Sud ; le Fonds commun pour les objectifs de développement durable au Timor-Leste et dans les États fédérés de Micronésie. Malgré l'incertitude des ressources, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents continueront de travailler au sein du Groupe des Nations Unies pour le développement durable afin d'apporter aux pays hôtes les compétences spécialisées dont ils ont besoin.

15. Le Bureau de la coordination des activités de développement a déployé en urgence des surcapacités temporaires dans plusieurs pays pour appuyer les opérations en cours en réponse à des crises soudaines. En 2024, ces hauts spécialistes du développement ont appuyé 12 bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour la gestion stratégique et la planification des opérations, les restructurations des Nations Unies et les phases de transition des missions. Par exemple, en Iraq, la personne mobilisable en renfort du Bureau de la coordination des

activités de développement a accompagné l'équipe de pays des Nations Unies dans une cartographie des capacités dans le cadre du départ de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq (MANUI) et de la demande du Gouvernement de réajuster la présence des Nations Unies pour la réorienter vers une coopération économique renforcée. Au Yémen et en Ukraine, une aide a été apportée à la formulation d'une offre claire de l'équipe de pays des Nations Unies, visant à contenir l'éloignement des objectifs. En Égypte, une aide a été apportée pour faire face aux conséquences sur le développement des crises transfrontalières complexes que connaît la région. En 2024, la demande de renfort a dépassé l'offre. L'exercice d'ajustement permettra d'examiner comment fournir aux pays un appui plus flexible et axé sur la demande, notamment dans des contextes complexes.

16. Pour favoriser le partage des connaissances et renforcer la capacité des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents, le Bureau de la coordination des activités de développement a continué d'investir dans des plateformes d'échange et de formation. Par exemple, en amont de la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement, le Bureau de la coordination des activités de développement et le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ont facilité les échanges entre pairs entre les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents concernés sur les défis majeurs, notamment les changements climatiques et la vulnérabilité à la dette, et sur les perspectives. Cela a permis de faire en sorte que l'offre du système des Nations Unies réponde mieux aux exigences du Programme d'Antigua-et-Barbuda pour les petits États insulaires en développement. Compte tenu des fermetures récentes et à venir de missions des Nations Unies, le Bureau de la coordination des activités de développement a mis en place des plateformes spécialisées pour faciliter le transfert de connaissances entre équipes de pays des Nations Unies. L'expérience acquise au Mali en matière de planification de la transition, de liquidation et de cartographie des capacités a permis de faciliter des exercices similaires en Iraq, en Somalie et au Soudan. En outre, le Bureau de la coordination des activités de développement a organisé, en étroite collaboration avec les membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, des webinaires, des stages et des formations à l'échelle mondiale sur des sujets tels que la collaboration entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions financières internationales, la transformation des systèmes alimentaires ou les communications stratégiques.

17. La diversité géographique et la diversité de genre des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont continué de s'améliorer. À la fin de 2024, 54 % des membres du personnel des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents étaient des femmes (53 % en 2023), l'augmentation étant notable parmi le personnel de classe P-5 (53 % de femmes, contre 45 % en 2023). Le personnel recruté sur le plan international originaire de pays de programme est resté stable : 53 % en 2024 (52 % en 2023).

18. Néanmoins, les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont dû faire face à d'importantes contraintes de capacités dues à une interruption des recrutements consécutive à l'insuffisance des financements et à l'attrition du personnel. Seuls 33 % des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents disposaient de tout le personnel requis en 2024. Ces insuffisances ont entraîné une sous-exécution dans certains domaines et une dépendance excessive au recours à du personnel temporaire, à des détachements et à des consultants. Les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents se trouvant en phase de transition de mission ou en contexte d'après-mission ont rencontré des difficultés particulièrement marquées. Par exemple, la fermeture de la Mission multidimensionnelle intégrée des

Nations Unies pour la stabilisation au Mali et de la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan a entraîné une importante perte de capacités d'information et d'analyse, ce qui a nui à la capacité du Coordonnateur résident et de la Coordinatrice résidente et des équipes de pays des Nations Unies d'évaluer et de gérer les risques de manière optimale. Le Comité des commissaires aux comptes a également recommandé d'augmenter les ressources du Bureau de la coordination des activités de développement et du Département des opérations de paix consacrées à la planification de la transition des missions⁶. Il a également recommandé que l'Organisation des Nations Unies recherche des ressources financières prévisibles pour faire face aux problèmes résiduels en matière de paix dans les contextes de réduction des effectifs des missions.

19. À l'avenir, les capacités des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents devront être renforcées pour répondre aux différentes demandes des pays. Les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont souligné qu'il fallait investir davantage dans les compétences spécialisées en politique intégrée, dans la réflexion systémique et dans le financement des objectifs pour appuyer les équipes de pays des Nations Unies et leur collaboration avec diverses parties prenantes. En outre, des solutions plus durables doivent être trouvées pour remédier à la dépendance excessive au recours au personnel temporaire, pour améliorer la prise de fonction et la gestion de la performance et garantir des capacités de conseil prévisibles.

ii) *Renforcement de la coordination du développement au niveau régional*

20. En 2024, les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement, constituées de capacités de siège délocalisées⁷, ont continué d'optimiser l'appui qu'elles apportent aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents en opérant dans les fuseaux horaires des pays hôtes et en améliorant les résultats des programmes grâce à un appui dédié aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux mécanismes de coordination régionale visant à tirer pleinement parti des compétences spécialisées onusiennes en matière d'analyse, de programmes et de politique au niveau régional, en travaillant en étroite coordination avec le reste de l'architecture régionale du système des Nations Unies.

21. Les directrices et directeurs régionaux du Bureau de la coordination des activités de développement ont appuyé la programmation des équipes de pays des Nations Unies au niveau des pays, notamment par l'intermédiaire du mécanisme interinstitutions régional présidé par les directrices et directeurs régionaux destiné à appuyer la conception des plans-cadres de coopération, réunissant toutes les entités des Nations Unies concernées au niveau régional. Ces plateformes permettent aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents de faciliter l'accès aux compétences spécialisées dont disposent les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable dans le cadre de l'élaboration des plans-cadres de coopération. En Afrique, cela a conduit à des plans-cadres de coopération plus stratégiques et plus hiérarchisés dans six pays en 2024, notamment des plans-cadres centrés sur la transformation des emplois et de la protection sociale à Djibouti, sur les systèmes alimentaires en Sierra Leone et sur la croissance économique juste en Namibie. En Europe et en Asie centrale, l'équipe a fourni des services d'assurance qualité et un appui pour la conception de 12 plans-cadres de coopération, par exemple pour le Kazakhstan, afin de mieux anticiper les tendances, les risques et les besoins émergents grâce à une réflexion systémique et à des outils de prospective. L'équipe régionale pour les États arabes a collaboré avec le Coordonnateur résident et

⁶ A/79/5 (Vol. II).

⁷ Situées à Amman, Bangkok, Istanbul, Panama et Addis-Abeba (avec des sous-bureaux à Dakar et Lusaka pour soutenir les 54 pays d'Afrique).

Coordonnateur de l'action humanitaire en République arabe syrienne pour mettre la dernière main à la stratégie de relèvement rapide de la République arabe syrienne et commencer à élaborer le plan d'action transitoire de la République arabe syrienne, alors que le pays se trouve à un tournant. L'équipe régionale pour l'Asie et le Pacifique a mobilisé les compétences spécialisées régionales pour intégrer la diversification économique, l'action climatique et la programmation axée sur la jeunesse dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable du Timor-Leste. En Amérique latine et dans les Caraïbes, l'équipe régionale a aidé les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies à tenir compte des priorités définies par les pays en matière d'élimination de la pauvreté, de politique visant à ne laisser personne de côté, d'action climatique et de réduction des risques de catastrophe figurant dans les Plans-cadres de coopération conçus pour l'Argentine, Cuba, le Guatemala, le Mexique, le Panama et l'Uruguay.

22. Les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ont facilité la mise à disposition de compétences spécialisées à l'intention des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies en ce qui concerne les politiques relatives aux objectifs de développement durable, les partenariats et le renforcement des capacités, notamment la planification du développement, les politiques macroéconomiques, les données et les statistiques, l'administration fiscale, le commerce et la diversification économique, les changements climatiques, les questions de genre, le développement des infrastructures, la technologie numérique, la réduction des flux financiers illicites et bien d'autres domaines, grâce à l'expertise des commissions régionales, des entités des Nations Unies au niveau des régions et d'autres partenaires. En Europe et en Asie centrale, un partenariat avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a aidé à former les économistes et les responsables des partenariats des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents aux marchés du carbone. Cela a permis de renforcer la capacité des équipes de pays des Nations Unies d'appuyer les gouvernements en matière de mécanismes de financement de l'action climatique. En Afrique, l'équipe régionale a fourni des orientations pour aider les économistes des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents à procéder à une analyse politique régionale commune afin d'appuyer les initiatives des équipes de pays des Nations Unies menées dans le cadre du Guichet d'action climatique de la Banque africaine de développement, pour un montant de 110 millions de dollars. Grâce à la Commission économique pour l'Afrique, les économistes des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont été formés à la diversification économique et à la localisation de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. L'équipe régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes a favorisé les échanges de connaissances afin de renforcer les capacités de la région en matière de mobilisation du secteur privé et de financement intégré. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, l'appui apporté à une plateforme d'échange de l'équipe de pays des Nations Unies en Iran a permis de renforcer les compétences en matière de données, de technologies numériques et de sciences comportementales dans le Pacifique, et d'améliorer une plateforme numérique commune de gestion des connaissances pour les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents multipays. Dans les États arabes, l'analyse des possibilités de collaboration avec les institutions financières internationales et le Conseil de coopération du Golfe a permis une approche plus stratégique et unifiée des partenariats et de la mobilisation des ressources dans la région.

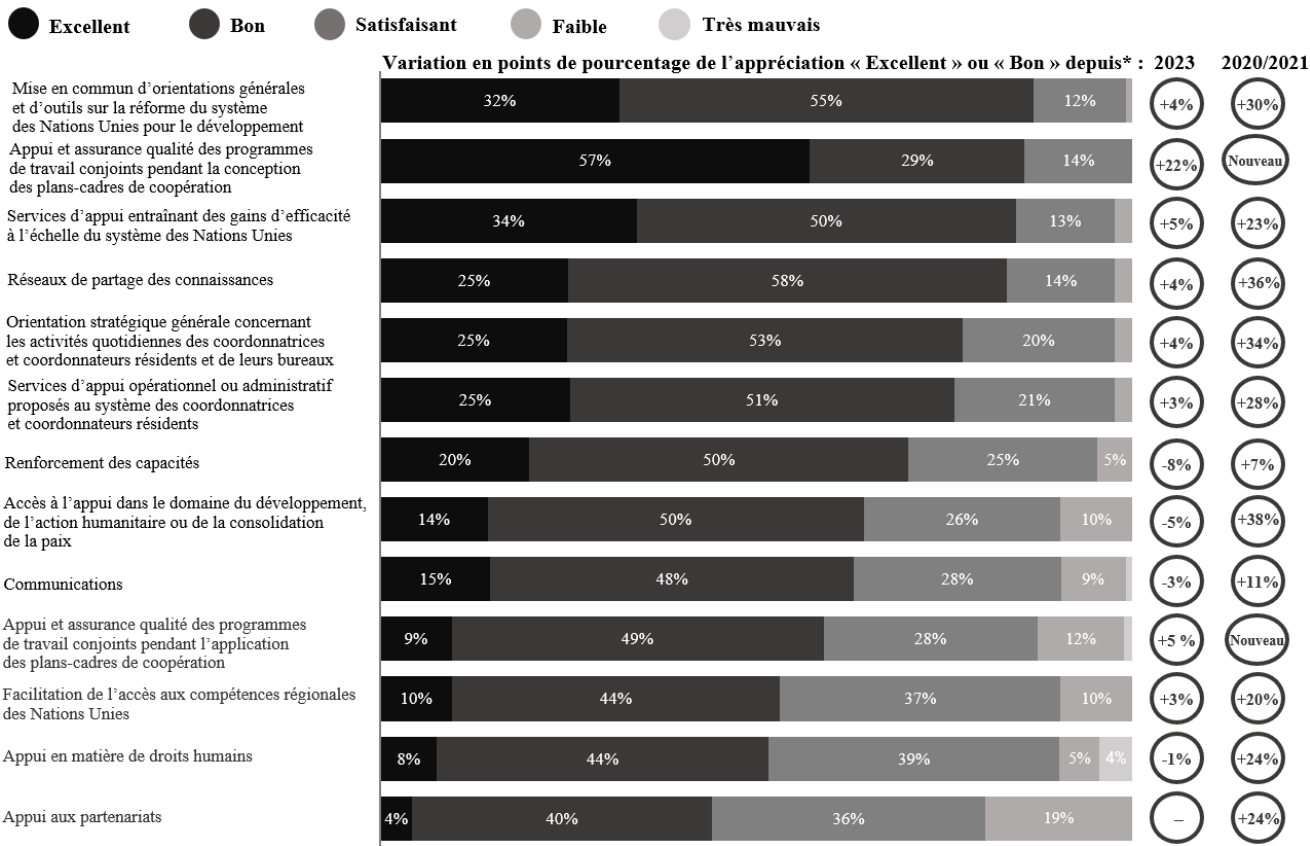
23. Les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ont appuyé des initiatives analytiques et programmatiques sur des questions transfrontières complexes, en étroite collaboration avec les entités compétentes des Nations Unies. Dans le Sahel central, l'équipe chargée de l'Afrique

a coordonné les ressources régionales des Nations Unies, par exemple celles de la Commission économique pour l'Afrique et les investissements du Fonds commun pour les objectifs de développement durable, afin d'apporter un renfort transfrontalier aux équipes de pays des Nations Unies qui créent des programmes de développement à grande échelle avec les gouvernements participants. Au Burkina Faso, on a développé des programmes portant sur les systèmes alimentaires, la stabilisation et la coopération locale transfrontalière. Au Niger, on a créé des programmes portant sur les systèmes alimentaires, la transformation de l'éducation, l'emploi des jeunes et la gouvernance socioéconomique. L'équipe régionale a recensé les investissements stratégiques qu'elle pourrait réaliser avec des donateurs se trouvant en Algérie, en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Éthiopie, au Kenya, au Maroc, au Mozambique, en République démocratique du Congo et en Tunisie. Les équipes régionales pour l'Europe et l'Asie centrale, pour les États arabes et pour la région d'Asie et du Pacifique ont conjointement facilité une coordination de haut niveau pour un projet transfrontière d'adaptation climatique dans le bassin du Tigre et de l'Euphrate, mobilisant environ 400 000 dollars pour un projet de recherche dirigé par le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et pour les efforts régionaux de résilience face aux changements climatiques. Les équipes régionales pour les États arabes et pour l'Europe et l'Asie centrale ont également collaboré avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour rassembler l'expertise technique et faire progresser l'élaboration, avec le PNUE, le PNUD et le Partenariat pour les contributions déterminées au niveau national, des contributions déterminées au niveau national 3.0. En Europe et en Asie centrale, la collaboration entre le Bureau de la coordination des activités de développement et la Commission économique pour l'Europe (CEE) a porté sur les dimensions transfrontières, telles que le commerce et la connectivité des transports, ainsi que sur la gouvernance environnementale dans le cadre d'une analyse commune de pays pour l'Asie centrale et les Balkans occidentaux, à laquelle ont participé des économistes des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies. L'équipe régionale pour l'Europe et l'Asie centrale a également travaillé en partenariat avec les bureaux régionaux d'ONU-Femmes et du Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) pour renforcer la gouvernance des données en Arménie, au Kirghizistan et en République de Moldova.

24. Les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement ont apporté un appui à la coordination régionale au moyen des plateformes de collaboration régionale, présidées par la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable. Dans le cadre du secrétariat de la plateforme de collaboration régionale, qui comprend les commissions régionales et le PNUD, les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement contribuent à faire le lien entre les efforts déployés aux niveaux national et régional et permettent aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies d'avoir plus facilement accès aux compétences de l'ensemble du système et d'exploiter les ressources et les compétences spécialisées régionales du système des Nations Unies pour le développement.

25. Les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont à l'évidence satisfaits de l'appui régional apporté par le Bureau de la coordination des activités de développement s'agissant de l'élaboration et l'assurance qualité des plans-cadres de coopération, l'animation des réseaux d'échange de connaissances, l'accès aux compétences régionales du système des Nations Unies et l'orientation stratégique globale des opérations quotidiennes des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux, y compris l'appui à la recherche d'efficacité. Cependant, le manque de ressources pour l'apprentissage et pour l'appui à la communication régionale est également évident (voir figure V).

Figure V
Évaluation par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de l'appui apporté par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement



Source : Enquête réalisée en 2024 par le système de gestion de l'information.

* Exprime la variation du nombre de personnes interrogées ayant répondu « Excellent » ou « Bon » en 2024 par rapport aux personnes interrogées ayant répondu « Excellent » ou « Bon » en 2023 et, respectivement, par rapport aux personnes ayant donné l'appréciation maximale qui était disponible en 2020 et 2021 (en 2020 et 2021, les catégories proposées étaient « Bon » (appréciation maximale), « Satisfaisant », « Insuffisant » et « Pas de soutien »).

26. Les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement n'ont pas les capacités suffisantes pour répondre à tous les besoins des pays. En particulier, le manque de compétences spécialisées en matière de financement des objectifs de développement durable et de partenariats fait obstacle aux relations avec les entités multilatérales régionales ou les institutions financières internationales. Les capacités limitées restreignent également les possibilités pour les équipes de soutenir l'élaboration de solutions multipays et de travaux transfrontières, régionaux et thématiques dans différents types de pays.

27. Pour résoudre ces problèmes, il faudra réajuster les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement et améliorer la coordination et la collaboration entre tous les interlocuteurs régionaux du Groupe des Nations Unies pour le développement durable ainsi qu'entre les institutions spécialisées des Nations Unies qui ne sont pas présentes dans les régions, afin de débloquer le soutien nécessaire aux bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies pour qu'ils réalisent leur plein potentiel.

iii) *Renforcement de l'appui à la coordination du développement au niveau mondial*

28. Le Bureau de la coordination des activités de développement à New York dirige et supervise un effectif de 1 151 personnes dans le monde (en 2025). Il veille à ce que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents soient divers et compétents, ce qui passe par le recrutement, des formations adaptées et des réseaux d'apprentissage entre pairs. Il donne aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies des outils, des orientations et des conseils d'expert qui servent dans l'ensemble du système pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable, afin de traduire les priorités mondiales en initiatives spécifiques à chaque pays. Il le fait tout en gérant, en parallèle, les ressources humaines, les technologies de l'information et des communications, le budget, les finances, les actifs et les ressources afin d'obtenir des résultats malgré les contraintes financières. Le Bureau de la coordination des activités de développement appuie également la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui dirige le Groupe, en définissant l'orientation stratégique du système des Nations Unies pour le développement et en trouvant des solutions pour accélérer la réalisation des objectifs de développement durable.

29. Pour soutenir les efforts des coordonnatrices et coordonnateurs résidents visant à piloter des programmes cohérents, en 2024, le Bureau de la coordination des activités de développement a travaillé en étroite collaboration avec les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable afin de tirer parti de leurs connaissances spécialisées et de mettre en relation les programmes avec leurs besoins. Par exemple, il a revu les orientations relatives au rôle analytique des équipes de pays des Nations Unies pour faire en sorte que la conception des programmes s'appuie sur l'analyse tenant compte des risques et sur la prospective stratégique. Il a collaboré avec les entités compétentes du Groupe des Nations Unies pour le développement durable afin d'élaborer un guide interactif à l'intention des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies sur la transformation des systèmes alimentaires et les points de contact pour une programmation intégrée au niveau des pays. En outre, il a dirigé une cartographie destinée à mettre en commun les bonnes pratiques du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et des équipes de pays des Nations Unies sur la collaboration entre le système des Nations Unies et les institutions financières internationales au niveau des pays. Il a aidé les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies à concevoir et à assurer la qualité d'une réserve de programmes à fort impact du Fonds commun pour les objectifs de développement durable et de l'Initiative Spotlight. Il a également mené des efforts pour rationaliser et renforcer l'appui aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans des contextes complexes afin de faire progresser la réalisation des objectifs de développement durable, en étroite collaboration avec le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, le Département des opérations de paix et le Bureau de la coordination des affaires humanitaires. En 2024, il a pris en charge l'hébergement du Centre interinstitutions de coordination des solutions à apporter à la question des déplacements internes. Il a également aidé les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies à mettre en œuvre les aspects programmatiques des stratégies du système des Nations Unies concernant l'engagement des jeunes, l'inclusion du handicap, l'égalité des genres, la lutte contre le racisme, les droits des peuples autochtones et la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles. Il a également favorisé la cohérence au niveau des pays pour faire avancer les initiatives prioritaires du Secrétaire général telles que l'initiative « Alertes précoces pour tous » et celles portant sur les transitions énergétiques justes et sur les minéraux critiques pour la transition énergétique, en informant les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, en les mettant en contact avec les outils et les connaissances du système des Nations Unies pour le développement et en encourageant une présence de l'ensemble du système dans les pays.

30. Le Bureau de la coordination des activités de développement a continué de promouvoir la parité des genres, l'inclusion du handicap et la lutte contre le racisme, y compris au sein du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Conformément à la nouvelle stratégie pour la parité des genres dans le système des Nations Unies, il a mis à jour les orientations internes du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents sur l'aménagement des modalités de travail et veillé à ce que le personnel soit pleinement informé des stratégies relatives au congé parental, à la santé mentale, au bien-être et à l'aide aux aidants. Il a également continué de livrer des conseils et un appui technique importants aux bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents et aux équipes de pays des Nations Unies pour faire progresser l'inclusion du handicap, en promouvant l'accessibilité physique et l'accessibilité aux technologies de l'information et des communications, ainsi que des pratiques de ressources humaines inclusives. La sensibilisation à la notion d'« aménagement raisonnable » a entraîné une augmentation du nombre de demandes, qui est passé de 3 en 2023 à 12 en 2024. Un partenariat avec le programme des Volontaires des Nations Unies a permis de placer 11 volontaires en situation de handicap dans le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, 10 autres étant en cours de recrutement à la fin de l'année 2024. Pour soutenir le plan d'action stratégique du Secrétaire général visant à éradiquer le racisme et à promouvoir la dignité de toutes et tous au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, le Bureau de la coordination des activités de développement a élaboré son propre plan d'action 2025-2027 et nommé des champions et championnes de la lutte antiraciste régionaux pour en superviser l'application.

31. Le Bureau de la coordination des activités de développement a aidé les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies à traduire en interventions au niveau des pays les stratégies adoptées au niveau du système et les décisions prises au niveau intergouvernemental, notamment en soutenant plus de 100 initiatives nationales menées avec les gouvernements en amont du Sommet de l'avenir. Il a aidé la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable à réunir les entités du système des Nations Unies pour le développement afin de formuler une offre commune d'appui aux États Membres pour l'élaboration du Pacte pour l'avenir. Il s'est employé à tous les niveaux de l'Organisation des Nations Unies, notamment avec le Département des affaires économiques et sociales, le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et l'Équipe du Secrétaire général pour l'action climatique, à mettre à profit les compétences spécialisées des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans les principales instances intergouvernementales, telles que la quatrième Conférence internationale sur les petits États insulaires en développement et les Conférences des Parties aux Conventions sur les changements climatiques, sur la diversité biologique et sur la lutte contre la désertification.

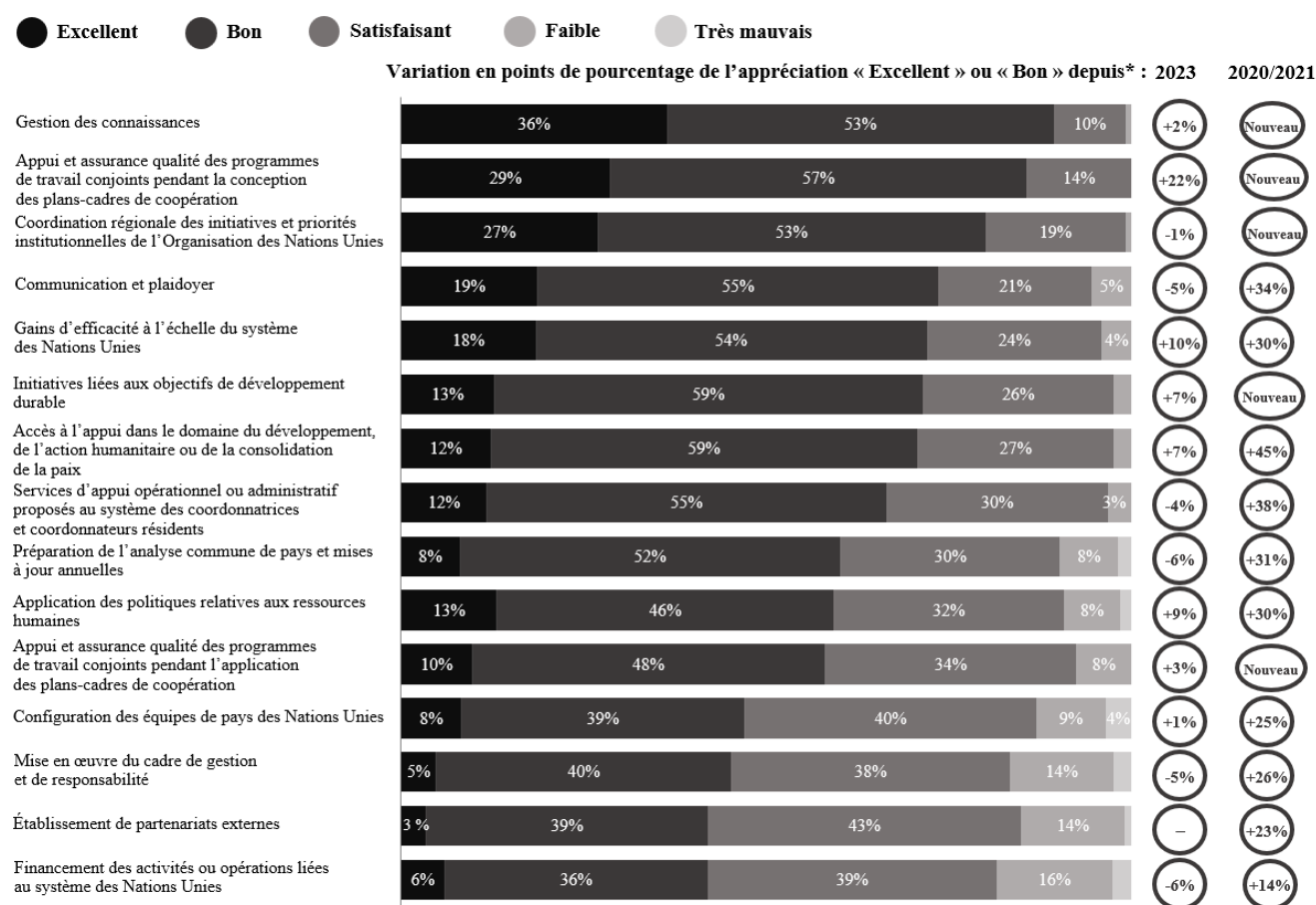
32. Rapidement après l'apparition des modèles d'intelligence artificielle générative, le Bureau de la coordination des activités de développement a lancé un laboratoire de solutions numériques pour aider le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents à tirer parti de l'intelligence artificielle et de l'automatisation, et élaboré plus de 20 cas d'utilisation avec les différents groupes du Bureau de la coordination des activités de développement et avec les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents. Il investit actuellement dans une stratégie visant à donner plus d'ampleur aux expériences en matière d'intelligence artificielle et d'automatisation. Il cherche à repenser sa gestion des données afin de réduire la surcharge d'informations et de rapports, d'améliorer la proposition de valeur pour les équipes de pays des Nations Unies et les gouvernements, et de s'assurer qu'il est en mesure de relever les défis actuels.

33. L'appréciation portée par les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents sur l'appui apporté par le Bureau de la coordination des activités de

développement n'a cessé de s'améliorer, notamment en ce qui concerne les initiatives relatives aux objectifs de développement durable, les priorités institutionnelles de l'Organisation des Nations Unies, la collaboration entre les différents piliers dans des contextes complexes, l'assurance qualité des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, les ressources humaines et les gains d'efficacité (voir figure VI). L'appui à la communication peut être encore amélioré. Les bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents demandent de plus en plus souvent une aide sur la question des droits humains, ce qui montre qu'il est nécessaire de renforcer l'accès aux compétences spécialisées des entités compétentes des Nations Unies et au renforcement des capacités que celles-ci peuvent apporter. Ils se sont dits moins satisfaits du soutien apporté à l'accès aux financements, aux partenariats et à la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilité. Cela peut s'expliquer par le fait que la demande en ressources provenant de fonds de financement communs au niveau mondial et au niveau des pays dépasse le montant de leur capitalisation, et par des questions concernant l'ensemble du système qui nécessitent un examen approfondi, telles que les modèles institutionnels et les dispositifs d'incitation des entités des Nations Unies.

Figure VI

Évaluation par les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents de l'appui apporté par l'équipe du Bureau de la coordination des activités de développement à New York



Source : Enquête réalisée en 2024 par le système de gestion de l'information.

* Exprime la variation du nombre de personnes interrogées ayant répondu « Excellent » ou « Bon » en 2024 par rapport aux personnes interrogées ayant répondu « Excellent » ou « Bon » en 2023 et, respectivement, par rapport aux personnes ayant donné l'appréciation maximale qui était disponible en 2020 et 2021 (en 2020 et 2021, les catégories proposées étaient « Bon » (appréciation maximale), « Satisfaisant », « Insuffisant » et « Pas de soutien »).

34. Assurant le secrétariat du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le Bureau de la coordination des activités de développement a aidé la Présidente du Groupe à réunir les responsables de 38 entités des Nations Unies afin de coordonner la formulation des politiques et la prise de décision en matière de développement durable. Par exemple, le Bureau de la coordination des activités de développement soutient l'examen du cadre de gestion et de responsabilité du Groupe, qui devrait s'achever en 2025, ainsi que les travaux du Groupe des innovations institutionnelles du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui met en relation les efforts d'efficacité au niveau mondial et au niveau des pays. Le pourcentage de membres du Groupe qui estiment que le Bureau de la coordination des activités de développement a efficacement soutenu la collaboration de leur entité avec le Groupe reste élevé (93 %).

35. Le Bureau de la coordination des activités de développement a soutenu la Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable dans ses consultations des États Membres et des entités du système des Nations Unies pour le développement visant à formuler un nouveau pacte de financement, qui a été accueilli favorablement par le Conseil économique et social (résolution 2024/19) et par l'Assemblée générale (résolution 79/226) en 2024. Par la suite, il a également lancé un processus visant à appuyer la mise en œuvre au niveau national, par le système des Nations Unies pour le développement et la communauté des donateurs, des engagements pris au titre du pacte de financement par le biais de dialogues adaptés portant sur le financement, organisés conjointement avec les gouvernements de 34 pays en 2024. Pour 2025, 51 autres dialogues sont déjà prévus. Ces dialogues sont essentiels pour traduire les engagements en action au niveau des pays.

36. Au dernier trimestre 2024, le Bureau de la coordination des activités de développement a fourni des informations pour alimenter les délibérations des États Membres en vue d'un nouveau cycle d'examen quadriennal complet. En collaboration avec le Département des affaires économiques et sociales et le Bureau des évaluations à l'échelle du système, il a organisé des séances d'information détaillées sur l'état d'avancement des réformes du système de développement, aidant les États Membres à examiner les progrès accomplis et à formuler des orientations à l'échelle du système dans le cadre de la résolution relative à l'examen quadriennal complet.

37. Néanmoins, il reste d'importants domaines à améliorer pour répondre aux demandes croissantes et obtenir un maximum de résultats. Compte tenu du besoin accru d'informations et de données pour éclairer la prise de décision, il faut des capacités internes renforcées pour pouvoir procéder des analyses en temps voulu et à un contrôle de la qualité. La gestion des connaissances doit être renforcée, notamment par une refonte des plateformes d'échange, afin de les rendre plus agiles et plus efficaces comme centres permettant l'apprentissage entre pairs et la résolution de problèmes. Il sera également essentiel de renforcer la capacité à tirer parti de l'innovation et de la transformation numérique.

III. Réunions et partenariats pour trouver des solutions politiques et financières pour la réalisation des objectifs de développement durable : des résultats transformateurs pour l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable

38. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents s'efforcent de former la nouvelle génération d'équipes de pays des Nations Unies afin qu'elles soient plus attentives aux besoins des pays et qu'elles s'attachent à apporter des réponses

conjointes pour optimiser les résultats. Dans le monde entier, toutes les équipes de pays des Nations Unies (à l'exception de celle de la République populaire démocratique de Corée) sont passées aux plans-cadres de coopération. En 2024, 10 équipes de pays des Nations Unies ont conçu leur deuxième cycle de plan-cadre de coopération. En 2024, 98 % des gouvernements des pays hôtes estimaient que les activités des Nations Unies, telles que formulées dans le Plan-cadre de coopération, étaient étroitement ou très étroitement en phase avec les besoins et priorités du pays en matière de développement (contre 94 % en 2023). De même, 98 % des gouvernements des pays hôtes étaient d'accord ou tout à fait d'accord pour dire que le Plan-cadre de coopération permettait aux activités des Nations Unies de répondre efficacement aux priorités nationales, notamment en ce qui concerne la réalisation des objectifs de développement durable (contre 96 % en 2023).

39. Pour aider les gouvernements à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable, les plans-cadres de coopération adoptent de plus en plus une approche systémique, qui cible des transformations des systèmes définies avec les gouvernements pour maximiser les synergies entre plusieurs objectifs. Par exemple, le Plan-cadre de coopération 2025-2029 pour le Rwanda applique une approche intégrée du développement durable, associant la création d'emplois et la croissance économique à la gestion des ressources naturelles et à la résilience environnementale. Le Plan-cadre de coopération 2025-2029 pour la Namibie définit la proposition de valeur des Nations Unies dans quatre domaines clés – gouvernance, transformation économique, croissance verte et développement humain – et tire parti de l'assistance technique et de l'expertise politique pour appuyer les transitions systémiques.

40. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont donné la priorité à une configuration plus inclusive des équipes de pays des Nations Unies afin de mettre en œuvre efficacement cette approche systémique, coordonnant en moyenne 22 entités par équipe de pays, entités non résidentes comprises. L'adoption de nouvelles méthodes de travail se multiplie dans les entités des Nations Unies. Par exemple, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en Indonésie a mis en place une équipe technique pour aider à l'analyse commune de pays et à la formulation du Plan-cadre de coopération, notamment pour intégrer dans celui-ci une approche globale des systèmes agroalimentaires. En 2024, 92 % des gouvernements des pays hôtes (90 % en 2023) ont considéré que le personnel de l'équipe de pays des Nations Unies disposait de la panoplie de capacités et de compétences voulue pour pouvoir appuyer le développement du pays, et 66 % qu'il était facile d'accéder aux compétences techniques des entités des Nations Unies qui ne sont pas physiquement présentes (contre 58 % en 2023). Ils ont continué de considérer que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents facilitaient le dialogue entre l'Organisation des Nations Unies et les gouvernements pour une présence des Nations Unies dans le pays adaptée et fondée sur les besoins (86 % en 2024 et 87 % en 2023). La plupart des pays contributeurs considèrent également que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a contribué à intensifier l'action collective en faveur des objectifs de développement durable (90 % en 2024 et 91 % en 2023).

41. Toutefois, on observe une légère baisse de la part de gouvernements des pays hôtes qui considèrent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dirigent efficacement l'appui stratégique de l'équipe de pays des Nations Unies aux plans nationaux et priorités nationales (92 % en 2023, 89 % en 2024). Les premières conclusions de l'évaluation menée par le Bureau des évaluations à l'échelle du système indiquent que le niveau d'attention portée à la conception et à la qualité des plans-cadres de coopération ne s'accompagne pas d'un même niveau d'appui à la mise en œuvre collective. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents rencontrent des difficultés à élaborer concrètement des instruments de programmation par pays à partir des plans-cadres de coopération. Cela s'explique en partie par le fait que les

entités ont tendance à donner la priorité à leurs mandats et à leurs plans mondiaux. Actuellement, 21 % des entités des équipes de pays des Nations Unies ne tirent pas leurs instruments de programmation du plan-cadre de coopération⁸. Les exercices de configuration des équipes de pays des Nations Unies n'ont pas encore transformé la présence ou les compétences au niveau des pays, ce qui souligne qu'il est nécessaire d'améliorer la manière dont l'exercice est mené et impératif de s'attaquer aux modèles opérationnels et aux dispositifs d'incitation spécifiques aux entités qui posent des difficultés, notamment en matière de financement. Le Bureau de la coordination des activités de développement collabore avec les partenaires du Groupe des Nations Unies pour le développement durable pour ajuster les orientations des plans-cadres de coopération et le cadre de gestion et de responsabilité. Ces faiblesses continuent également de nécessiter l'attention des États Membres, notamment au sein des organes directeurs des entités, afin de modifier les modèles institutionnels et les dispositifs d'incitation, ce qui permettrait aux équipes de pays des Nations Unies de collaborer autour de résultats communs.

i) Des réponses politiques et programmatiques intégrées, inclusives et innovantes pour éliminer la pauvreté et ne laisser personne de côté

42. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont amené les équipes de pays des Nations Unies à tirer parti des processus mondiaux permettant de stimuler la transformation des systèmes en vue de l'élimination de la pauvreté et de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Par exemple, dans le cadre de la préparation du Sommet de l'avenir, l'équipe de pays des Nations Unies en Chine a jeté les bases d'une série de dialogues, d'ateliers et de forums préalables sur des thèmes tels que la gouvernance de l'intelligence artificielle, l'autonomisation des jeunes, l'action climatique et les investissements durables. Saisissant les possibilités offertes par la vingt-neuvième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, par la seizième réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique et par la seizième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont également donné un élan politique à l'intégration des politiques dans les dimensions économiques, environnementales et sociales de la durabilité. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents des trois pays hôtes (Arabie saoudite, Azerbaïdjan et Colombie) ont œuvré ensemble pour favoriser l'alignement des instruments de planification nationale dans le cadre de chaque Convention. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents du monde entier ont travaillé avec les équipes de pays des Nations Unies pour définir des offres d'appui aux gouvernements qui soient en adéquation avec ces domaines. Par exemple, au Brésil, en Éthiopie, en Indonésie, en Jordanie, au Kazakhstan et en Türkiye, les équipes de pays des Nations Unies ont soutenu la convergence entre transformation des systèmes alimentaires et action climatique.

43. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents se sont également appuyés sur les processus nationaux pour encourager les changements de politique en faveur de l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable. Au Panama, une collaboration entre ONU-Femmes, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le FNUAP, sous la direction de la Coordonnatrice résidente, a permis des échanges stratégiques avec les ministères, qui ont permis de faire un bond en avant vers l'égalité des genres grâce à l'adoption de la loi 431 (2024) établissant le système national de soins. En Zambie, une action coordonnée par le PNUD, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et

⁸ UN-Info/système de gestion de l'information, 2024.

l'UNICEF a rassemblé le Gouvernement, le secteur privé et les partenaires de la société civile autour d'un objectif d'amélioration de l'infrastructure numérique et d'inclusion des communautés marginalisées par le biais de centres de technologies de l'information et des communications et de programmes d'habileté numérique⁹. En El Salvador, le bureau du coordonnateur résident a facilité la coordination entre les différentes parties prenantes et harmonisé l'appui des Nations Unies au Gouvernement pour le lancement d'un plan d'action commun sur l'emploi, la jeunesse et les perspectives. Parmi les gouvernements des pays hôtes, 93 % (86 % en 2023) ont indiqué que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies soutenaient les changements qu'il était nécessaire d'apporter aux politiques nationales intersectorielles et aux cadres réglementaires pour faire progresser la réalisation des objectifs.

44. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont réuni les équipes de pays pour concevoir des programmes collectifs de transformation des systèmes, permettant au système pour le développement d'atteindre simultanément plusieurs objectifs de développement durable. En 2024, le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a créé 136 nouveaux programmes conjoints axés sur les systèmes alimentaires, l'énergie, la transformation numérique, l'emploi et la protection sociale dans 90 pays, pour un montant total de 152 millions de dollars. Ces initiatives ont pour objectif de favoriser la création ou l'amélioration de plus de 230 réformes d'orientation, de bénéficier à plus de 27 millions de personnes et de mobiliser plus de 250 millions de dollars pour financer les objectifs de développement durable dans les années à venir. Par exemple, dans l'État plurinational de Bolivie, l'équipe de pays des Nations Unies met en œuvre un programme visant à améliorer l'agriculture pour les exploitants et exploitantes agricoles vulnérables en renforçant la biodiversité agricole, en prévenant la malnutrition, en retrouvant des connaissances ancestrales, en faisant coïncider l'offre avec la demande et en explorant de nouveaux marchés. En Éthiopie, un programme forme les petits exploitants et exploitantes agricoles et les met en relation avec les marchés, ce qui stimule le secteur agroalimentaire, favorise les solutions judicieuses sur le plan climatique et renforce les capacités.

45. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont collaboré avec les pays hôtes et les équipes de pays des Nations Unies pour adapter l'appui des Nations Unies aux priorités spécifiques des pays, qu'il s'agisse des pays les moins avancés, des pays à revenu intermédiaire, des pays en développement sans littoral ou des petits États insulaires en développement. Au Bhoutan¹⁰ et en Mongolie¹¹, la Coordinatrice résidente et le Coordonnateur résident, respectivement, ont été à l'origine d'initiatives et de partenariats visant à accélérer la transformation numérique devant permettre de surmonter les contraintes géographiques. En République démocratique populaire lao et à Sao Tomé-et-Principe, les Coordonnateurs résidents ont dirigé l'aide apportée par l'équipe de pays des Nations Unies à la gradation des pays les moins avancés, en aidant à intégrer une stratégie de transition dans les plans nationaux de développement par le biais de consultations nationales et d'une assistance technique coordonnée des Nations Unies. Dans les petits États insulaires en développement, sous la direction des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les Nations Unies ont assuré une vaste coordination en matière de reprise après sinistre et de renforcement de la résilience. Aux Philippines, les investissements dans les systèmes d'alerte rapide ont permis de réduire considérablement le nombre de victimes et les dégâts causés par six typhons qui se sont enchaînés et même chevauchés en 2024¹². La part des

⁹ Voir <https://un-dco.org/stories/new-frontiers-zambia-embraces-digital-transformation-0>.

¹⁰ Voir <https://un-dco.org/stories/digital-transformation-bhutans-key-sdg-acceleration>.

¹¹ Voir <https://un-dco.org/stories/bridging-digital-divide-mongolia>.

¹² Voir <https://un-dco.org/stories/weathering-storm-building-resilience-philippines>.

gouvernements des pays en développement sans littoral, des pays les moins avancés, des petits États insulaires en développement et des pays à revenu intermédiaire estimant que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents dirigent efficacement l'appui stratégique apporté par les équipes de pays des Nations Unies aux plans nationaux et aux priorités nationales est restée stable. La diminution observée parmi les pays en développement sans littoral (la part des pays répondant « d'accord » à la question de l'efficacité des coordonnatrices et coordonnateurs résidents étant passée de 93 % à 85 %) s'explique peut-être par le retard pris dans la rédaction finale du nouveau programme d'action pour les pays en développement sans littoral et par l'incertitude entourant l'organisation de la conférence des pays en développement sans littoral, qui ont nui à l'action des Nations Unies dans les pays.

46. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont demeurés très attachés à l'égalité des genres, à la lutte contre la violence fondée sur le genre et à la promotion de l'inclusion du handicap dans l'ensemble des opérations des Nations Unies. En 2024, 116 équipes de pays des Nations Unies ont présenté des rapports sur la feuille de résultats en matière d'égalité des genres dans le cadre du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des genres et l'avancement des femmes, contre 87 en 2023. Conformément au Plan pour l'accélération de la réalisation de l'égalité des genres dans le système des Nations Unies, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont activement participé à des initiatives visant à renforcer la responsabilité effective à l'échelle du système, comme l'élaboration de profils d'équipes de pays en matière d'égalité des genres. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents se sont employés à lancer de nouveaux programmes de l'Initiative Spotlight et à obtenir des engagements, comme dans le cas du programme régional pour l'Afrique de l'Initiative, amplifiant la stratégie de l'Union africaine relative aux questions de genre et le Plan d'action de Maputo pour la mise en œuvre du Cadre d'orientation continental pour la promotion des droits et de la santé en matière de sexualité et de reproduction en Afrique 2016-2030. Ils ont également veillé à ce que les plans-cadres de coopération mettent davantage l'accent sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, notamment par le biais du renforcement des capacités, par exemple en organisant des séances de formation à l'intention des forces de police au Népal. Grâce aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents, pour la quatrième année consécutive, 100 % des équipes de pays des Nations Unies interrogées ont pu rendre compte de la mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap. Le pourcentage de plans-cadres de coopération élaborés en concertation avec des personnes handicapées a atteint 60 % en 2024 (contre 55 % en 2023). Les équipes de pays des Nations Unies au Guatemala, en Inde et en Zambie montrent la voie en matière de procédures de passation de marchés et de recrutement tenant compte de la question du handicap.

47. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont favorisé l'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable en encourageant les équipes de pays des Nations Unies à recourir à des approches novatrices. Le système des Nations Unies pour le développement a utilisé des données et images satellitaires des éclairages nocturnes pour faciliter l'estimation de la pauvreté au Bangladesh, un système d'information géographique a permis d'améliorer les infrastructures scolaires en Albanie, et une collecte numérique de données de recensement au Libéria a permis de faire d'importantes économies de temps et d'argent. On peut citer comme autres exemples la modélisation macroéconomique pour l'analyse des politiques et la prospective en matière de transformation des systèmes alimentaires en Jordanie, les approches prospectives pour le développement de nouveaux modes de garde d'enfants en République de Moldova et l'inclusion de la prospective dans la planification stratégique pour le renforcement de la résilience en Arabie Saoudite, aux Seychelles et au Viet Nam, ainsi que dans le bureau multipays du Pacifique. Les orientations de prospective stratégique du Bureau de la coordination des activités de développement

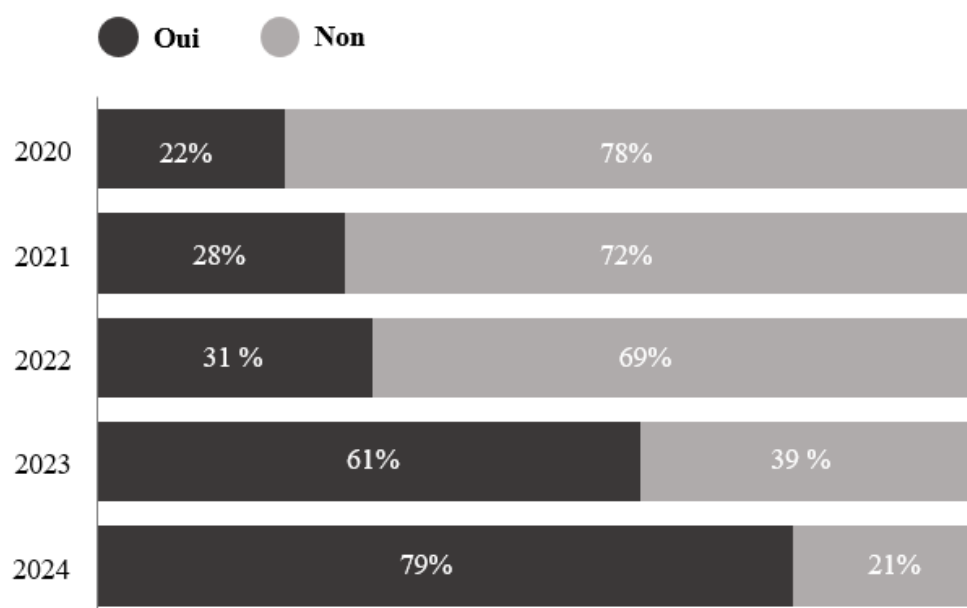
ayant été publiées en 2022, plus de la moitié des équipes de pays des Nations Unies (53 %) ont eu recours à la prospective en 2024 pour concevoir et mettre en œuvre leurs plans-cadres de coopération (une augmentation significative par rapport aux 35 % en 2023). Cependant, les capacités ne sont pas à la hauteur de la demande : entre 55 % et 75 %¹³ des équipes de pays des Nations Unies font état de capacités insuffisantes pour répondre à leurs besoins en matière de planification par anticipation, d'outils analytiques de pointe et de visualisation des données. L'ajustement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est l'occasion de renforcer ces compétences dans l'ensemble du système.

ii) *Des partenariats stratégiques qui permettent d'appuyer et de financer la réalisation des objectifs de développement durable*

48. En 2024, 90 % des gouvernements des pays hôtes (87 % en 2023) ont indiqué que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents contribuaient à tirer parti de partenariats à l'appui des efforts nationaux visant à réaliser les objectifs de développement durable, tandis que 92 % (91 % en 2023) ont estimé que le système des Nations Unies renforçait leur capacité d'établir des partenariats visant à réaliser les objectifs de développement durable. Les équipes de pays des Nations Unies ont adopté un nombre croissant de stratégies communes de partenariats (voir figure VII). Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont aidé les équipes de pays des Nations Unies à élargir leur champ d'action et les gouvernements à attirer des investissements cruciaux en réunissant des partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment les pays contributeurs, les institutions financières régionales et internationales, le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes. À Trinité-et-Tobago, la Coordonnatrice résidente a appuyé les partenariats entre l'équipe de pays des Nations Unies et les groupes d'entreprises qui renforcent la gestion par les entreprises des risques et des possibilités sur les questions d'environnement, de société et de gouvernance. En Thaïlande, la Coordonnatrice résidente a mobilisé le réseau local du Pacte mondial pour obtenir l'annonce d'une contribution du secteur privé de 46 milliards de dollars afin de parvenir à la neutralité carbone d'ici 2050, d'étendre les aires protégées terrestres et marines et de renforcer le capital humain pour l'économie verte. L'équipe de pays des Nations Unies s'est également associée à 59 universités du pays pour intégrer les objectifs de développement durable dans leurs programmes d'études, au bénéfice de plus de 600 000 étudiantes et étudiants et de leurs communautés.

¹³ UN-Info, enquête menée par le système de gestion de l'information, 2024.

Figure VII
**Équipes de pays des Nations Unies disposant d'une stratégie commune
 de partenariats et de mobilisation des ressources**

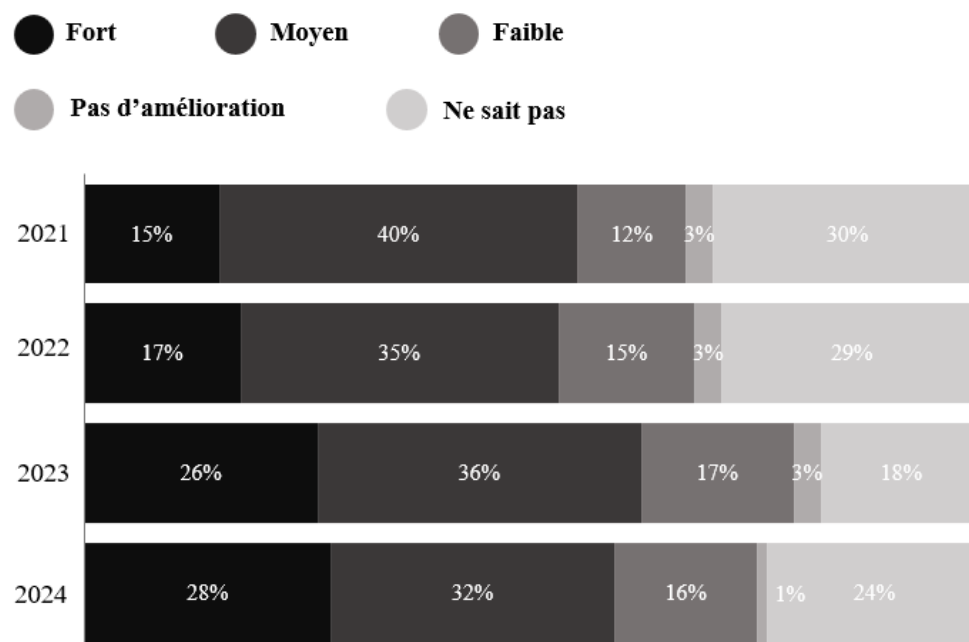


Source : Enquête réalisée en 2024 par le système de gestion de l'information.

49. La collaboration avec les institutions financières internationales a été renforcée en 2024 dans de nombreux contextes ; 73 % des équipes de pays des Nations Unies (68 % en 2023) ont déclaré travailler avec des institutions financières internationales, principalement sur la collecte et l'analyse de données, les conseils communs sur les politiques à adopter, l'assistance technique et la prestation de services pour les objectifs de développement durable. Les gouvernements des pays hôtes estiment de plus en plus que la collaboration s'améliore (voir figure VIII). De même, les partenariats noués avec des entités telles que l'Union européenne ont évolué au-delà de la dynamique traditionnelle donateur-partenaire de mise en œuvre : 58 pays ont fait état de dialogues stratégiques annuels menés entre l'Union européenne et les équipes de pays des Nations Unies en 2024, organisés conjointement par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les chefs de délégation de l'Union européenne, favorisant ainsi des partenariats plus solides et donnant plus de résultats.

Figure VIII

Degré d'amélioration de la collaboration entre les institutions financières internationales et le système des Nations Unies dans le pays depuis le lancement du repositionnement du système des Nations Unies pour le développement en 2018



Source : Département des affaires économiques et sociales, enquête auprès des gouvernements des pays hôtes (2024).

50. En 2024, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont permis aux équipes de pays des Nations Unies de se concentrer davantage sur le financement des objectifs de développement durable par le biais de partenariats et d'outils, notamment le Fonds commun pour les objectifs de développement durable. En Indonésie, la Coordinatrice résidente a collaboré avec le PNUD, l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) et le PNUE pour mettre en place des modes de financement novateurs, débloquent plus de 4 milliards de dollars en obligations, instruments de finance islamique et autres investissements pour l'exploitation durable des pêches, la gestion des déchets, le financement de l'action sociale et climatique et les transports urbains. Au Kenya, le Coordonnateur résident a réuni des partenaires pour lancer une obligation à impact sur le développement d'un montant de 10 millions de dollars pour le secteur de la santé, ce qui a permis au FNUAP, à l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et au Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida de fournir plus de 1,5 million de séances de services de planification familiale et de lutte contre le VIH. En Macédoine du Nord, la Coordinatrice résidente a travaillé avec le PNUD, l'Organisation internationale pour les migrations et la Commission économique pour l'Europe afin de mettre en place un mécanisme de financement vert, avec un cofinancement de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Ce mécanisme a distribué 26 millions de dollars par l'intermédiaire de six établissements financiers locaux et soutenu 46 sous-projets par des versements destinés aux petites et moyennes entreprises et aux ménages mal desservis. En Uruguay, le Coordonnateur résident, en collaboration avec l'ONUDI, le PNUD et ONU-Femmes, a stimulé des partenariats avec 80 % du secteur bancaire du pays, créant ainsi le Fonds pour l'innovation dans les énergies renouvelables. Ce Fonds a atteint un ratio de levier de 1 à 6 lors de son premier tour

de financement, développé à grande échelle des solutions d'énergie renouvelable pour une réserve de projets finançables et permis de réduire de plus de 24 000 tonnes les émissions de dioxyde de carbone. En 2024, 73 % des membres des équipes de pays des Nations Unies ont estimé (60 % en 2023) que la coordonnatrice résidente ou le coordonnateur résident avait aidé l'équipe de pays à focaliser son attention sur les possibilités nationales d'investissement public et privé à grande échelle. En revanche, les gouvernements considèrent moins qu'avant (56 % en 2024 contre 75 % en 2023) que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies ont contribué au recensement des possibilités d'investissement public et privé au niveau national à grande échelle¹⁴. Une attention et des capacités supplémentaires sont nécessaires pour renforcer ces partenariats et les communications correspondantes.

51. Le Fonds commun pour les objectifs de développement durable a joué un rôle déterminant pour que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents puissent orchestrer et accroître le financement des objectifs de développement durable en s'appuyant sur des solutions politiques et des transformations systémiques. À ce jour, il a bénéficié à plus de 206 millions de personnes (10 millions rien qu'en 2024). De plus, grâce à une dépense totale de 344 millions de dollars à ce jour, dont 76 millions de dollars engagés en 2024, le Fonds a permis de débloquent 1,6 milliard de dollars d'investissements supplémentaires (soit un ratio de levier de 1 à 19). Il a fait preuve d'une croissance financière solide en 2024, atteignant une capitalisation de 89,8 millions de dollars en contributions signées par 17 États Membres, soit une augmentation de 160 % par rapport à 2023. Bien que cette croissance soit prometteuse, 80 % des contributions pour 2024 proviennent de trois donateurs (l'Allemagne, l'Espagne et l'Union européenne) et sont bien inférieures à l'objectif annuel de 500 millions de dollars convenu dans le pacte de financement.

52. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont également facilité des programmes conjoints en permettant d'obtenir des ressources provenant d'autres fonds de financement communs mondiaux, notamment le Fonds pour la consolidation de la paix et l'Initiative Spotlight. En 2024, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents de 32 pays ont orienté 116 millions de dollars d'investissements du Fonds pour la consolidation de la paix vers 53 initiatives conjointes des équipes de pays des Nations Unies axées sur la résolution des problèmes transfrontaliers, l'appui aux phases de transition des missions et l'autonomisation des femmes et des jeunes. Ces efforts ont abouti à des résultats concrets, dont un programme pilote mené au Burundi pour la stratégie nationale pour les jeunes et la paix et la sécurité, au Cameroun l'approche intégrée du désarmement, de la démobilisation, de la réintégration et de la cohésion sociale et, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, des sessions de formation pour les femmes locales en matière de consolidation de la paix et de soins tenant compte des traumatismes subis. En outre, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé la portée et l'impact de l'Initiative Spotlight en faisant progresser les stratégies ciblées visant à mettre fin à la violence contre les femmes et les filles, comme en Équateur et en Ouganda, grâce à un investissement de 32 millions de dollars. Toutefois, la part des équipes de pays des Nations Unies ayant réussi à mobiliser des fonds de financement commun mondiaux en 2024 est tombée à 70 %, contre 82 % les années précédentes, ce qui s'explique en grande partie par la diminution de la capitalisation.

53. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont appuyé la création et le développement de fonds de financement commun axés sur le développement au niveau des pays, qui ont atteint 353 millions de dollars de dépôts en 2024 (soit une augmentation de 8,6 % par rapport à 2023). En 2024, le fonds d'accélération de la réalisation des objectifs de développement durable mis en place en République-Unie

¹⁴ À noter : 24 % des personnes interrogées ont répondu « ne sait pas » en 2024, contre 6 % en 2023.

de Tanzanie a atteint son niveau le plus élevé à ce jour (21,7 millions de dollars). Le Coordonnateur résident du Sri Lanka a repositionné le fonds de ce pays pour les objectifs de développement durable comme guichet unique pour les mécanismes de financement commun, y compris les fonds mondiaux tels que le Fonds pour la consolidation de la paix et le Fonds commun pour les objectifs de développement durable, afin d'éviter des frais généraux séparés et de faire davantage d'économies. Un fonds de financement commun au niveau national avec un guichet spécifique pour la coopération Sud-Sud a été mis en place en Inde. En Tunisie, la Coordinatrice résidente a lancé un fonds d'affectation spéciale pluripartenaire pour l'emploi des jeunes, avec le soutien du Royaume des Pays-Bas, de la Banque mondiale, de la Banque islamique de développement et de la Banque africaine de développement. Ce fonds a permis à l'Organisation internationale du Travail et à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture de mettre en relation plus de 2 000 jeunes entrepreneurs avec les marchés agroalimentaires, accélérant ainsi la réalisation des objectifs de développement durable grâce à la formation professionnelle, à la création d'emplois et à une croissance économique inclusive. Davantage de ressources sont nécessaires pour le financement commun, qui est à la fois un outil essentiel pour la programmation conjointe au titre des plans-cadres de coopération et un moteur important pour une plus grande cohérence au sein du système des Nations Unies.

iii) *Un renforcement des opérations croisées des Nations Unies pour des solutions de développement durable*

54. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a permis de continuer de mettre l'accent sur les programmes de développement durable dans des contextes complexes, et de faire le lien entre l'analyse et la planification des secours humanitaires, en appliquant de vastes stratégies de résilience et de développement à long terme. En Ukraine, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire et l'équipe de pays des Nations Unies ont organisé de manière plus rationnelle l'aide humanitaire immédiate et les efforts de relèvement rapide¹⁵. Il s'agissait notamment de veiller à ce que l'aide hivernale vienne compléter les initiatives de reprise de la scolarité, de réparation des établissements de soins et de déminage afin de relancer la production alimentaire et les moyens de subsistance. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont piloté des solutions durables pour les déplacements internes, en faisant en sorte que les communautés déplacées quittent la dépendance à l'égard de l'aide humanitaire pour aller vers des solutions axées sur le développement. En Éthiopie, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire a tiré parti des capacités d'analyse des Nations Unies et encouragé une approche conjointe des Nations Unies à l'appui des efforts des gouvernements, en veillant à ce que les secours d'urgence aux populations déplacées s'inscrivent dans le cadre d'un développement à long terme.

55. Ces efforts nécessitent une coordination étroite entre les acteurs des Nations Unies dans les domaines du développement, de l'aide humanitaire et de la paix et de la sécurité, en collaboration avec les parties prenantes nationales, régionales et internationales. Au Tchad, le Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire a mobilisé les partenaires pour soutenir les efforts déployés de l'équipe de pays des Nations Unies, sous la houlette du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, pour mettre en œuvre la législation de l'État sur l'asile, en développant les services de base, en stimulant les perspectives économiques et en renforçant l'infrastructure sociale qui bénéficie à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil. En République démocratique du Congo, le Représentant

¹⁵ Voir <https://un-dco.org/stories/interview-ukrainians-have-remarkable-determination-rebuild-their-lives-re-schmale>.

spécial adjoint du Secrétaire général (Coordonnateur résident et Coordonnateur de l'action humanitaire) a coordonné l'élaboration du plan de réponse humanitaire pour 2025 avec le Plan-cadre de coopération 2025-2029, ce qui a permis de mieux mettre en cohérence les textes en vue d'une résilience à long terme. En Iraq, le nouveau Plan-cadre de coopération 2025-2029 marque un changement de stratégie, qui passe de l'aide humanitaire au développement à plus long terme, en accord avec le plan national de développement du pays et avec la résolution 2732 (2024) du Conseil de sécurité qui prévoit le retrait des effectifs de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq d'ici à 2025.

56. Le rôle de premiers intervenants que jouent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en cas de catastrophe dans les pays où il n'y a pas de présence humanitaire demeure essentiel. Juste après une catastrophe et dans les mois qui suivent, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents coordonnent les partenaires pour que la réaction soit efficace, tout en veillant au relèvement et à la résilience à plus long terme. En 2024, au lendemain de typhons, d'ouragans et de tremblements de terre, les Coordonnatrices et Coordonnateurs résidents de Cuba, de la Grenade, de la Jamaïque, des Philippines¹⁶, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de Trinité-et-Tobago, de Vanuatu et du Viet Nam ont dirigé la réponse, agi pour une plus grande visibilité et mobilisé des ressources en lançant des appels éclairs, et veillé à ce que les interventions humanitaires s'accordent avec les besoins de développement à long terme. Au Népal, le plan de relèvement conjoint dirigé par la Coordonnatrice résidente après le tremblement de terre a associé l'aide d'urgence en matière d'alimentation, de logement et de services d'eau, d'assainissement et d'hygiène au développement à long terme par la remise en état de 83 kilomètres de routes, qui permettront un accès aux marchés tout au long de l'année. L'action des coordonnatrices et coordonnateurs résidents vise également à adapter la planification et l'élaboration des programmes des Nations Unies dans ces pays afin de mieux remédier aux vulnérabilités futures.

57. L'évaluation du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans des contextes complexes réalisée par le BSCI a permis de constater une plus grande cohérence dans les programmes des Nations Unies. Dans ces contextes, 74 % des représentants de l'État interrogés par le BSCI ont déclaré que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents avait contribué à l'élaboration d'un programme national pour la réalisation des objectifs de développement durable. Les gouvernements des pays hôtes et les équipes de pays des Nations Unies interrogés par le Département des affaires économiques et sociales ont également confirmé que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents contribuaient à renforcer la complémentarité et la cohérence entre les activités de développement, l'action humanitaire et l'action de consolidation de la paix : c'est ce que considèrent 87 % des gouvernements et 87 % des équipes de pays des Nations Unies en 2024, contre 79 % et 82 %, respectivement, en 2023. En 2024, 95 % des gouvernements des pays hôtes comptant une coordonnatrice résidente ou un coordonnateur résident polyvalent(e) considèrent que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont renforcé leur capacité de servir de point de contact facilitant l'accès aux prestations proposées par les Nations Unies, contre 82 % auparavant, ce qui représente une forte augmentation.

58. Le BSCI a toutefois observé que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents manquait souvent du personnel et des compétences nécessaires pour répondre efficacement aux demandes supplémentaires dans des contextes complexes, notamment pour naviguer dans des environnements politiquement et opérationnellement complexes afin de s'acquitter efficacement de ses missions. Parmi les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les membres des équipes de pays des Nations Unies interrogés par le BSCI, 44 % ont indiqué qu'il était possible d'améliorer la

¹⁶ Voir <https://un-dco.org/stories/time-solidarity-typhoon-relief-efforts-philippines>.

coordination interinstitutions grâce à un meilleur financement et à de meilleures méthodes de travail. Le BSCI a recommandé que le Bureau de la coordination des activités de développement entreprenne un examen des besoins en personnel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans les contextes complexes, qu'il communique les bonnes pratiques en matière de financement durable, d'analyse conjointe des risques et de planification fondée sur les risques, et qu'il révisé les orientations formulées par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable concernant la collaboration entre les secteurs de l'action humanitaire, du développement et de la paix. Il sera essentiel de veiller à ce que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dispose de ressources suffisantes et de méthodes collaboratives harmonisées afin de tirer parti de l'ensemble des compétences du système des Nations Unies et de pouvoir apporter une aide efficace au développement durable et à la stabilité même dans des environnements complexes.

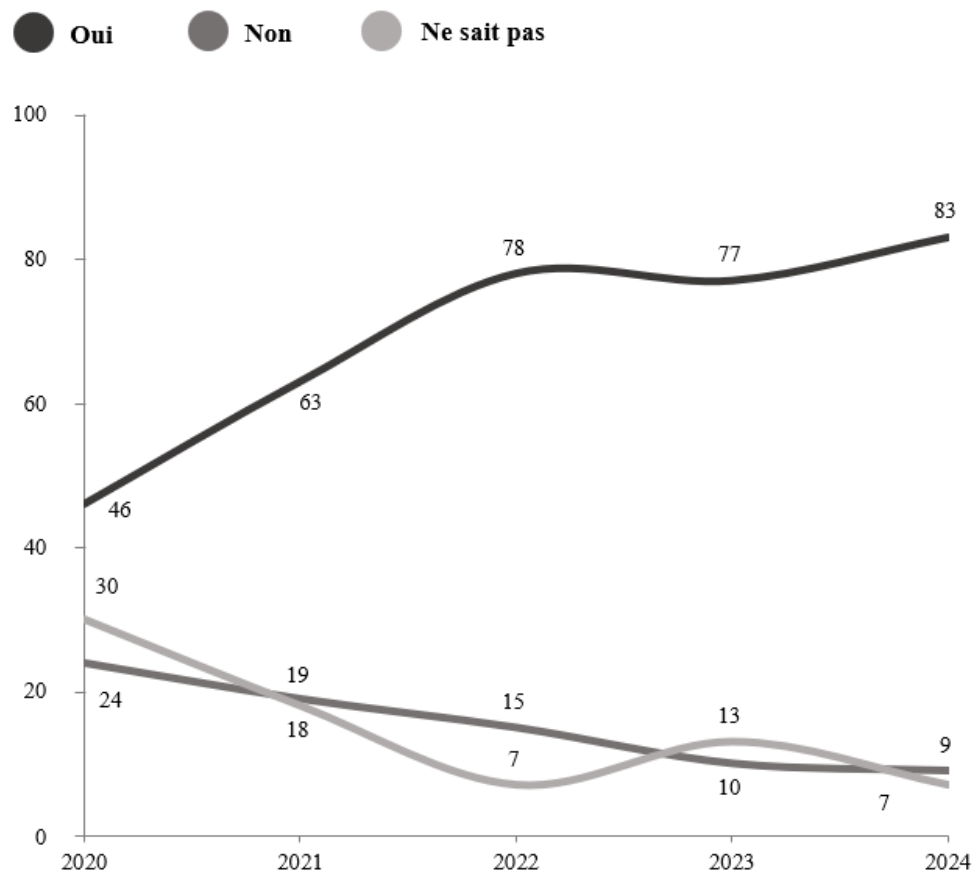
IV. Renforcer la responsabilité et la transparence : communication efficace, gouvernance à l'écoute et visibilité des résultats à l'échelle du système

59. En 2024, le Bureau de la coordination des activités de développement a renforcé la responsabilité et la transparence au niveau mondial. Grâce au travail qu'il a accompli en étroite collaboration avec le BSCI et le Bureau des évaluations à l'échelle du système afin que leurs recommandations soient pleinement comprises et appliquées, la proportion de recommandations mises en œuvre parmi celles qui lui avaient été adressées à l'issue d'audits et d'évaluations a grimpé à 80 %, alors qu'elle était de 55 % en 2023. L'insuffisance et la dispersion des outils et des capacités ont continué d'entraver l'amélioration du suivi centralisé des recommandations issues des évaluations et des audits. Si les ressources le permettent, le Bureau de la coordination des activités de développement entend donner la priorité à une approche améliorée et centralisée du suivi et de la gestion de la mise en œuvre de ces recommandations. L'élaboration d'une version révisée du cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est en cours, une attention particulière étant portée à la cohérence par rapport à la résolution [79/226](#) sur l'examen quadriennal complet.

60. Au niveau national, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont continué de piloter l'établissement en temps voulu des rapports sur les résultats des entités des Nations Unies dans les pays du point de vue de la mise en œuvre du Plan-cadre de coopération, le taux de réalisation atteignant 100 % pour la troisième année consécutive. Les États hôtes considèrent de plus en plus ces rapports comme un moyen essentiel par lequel les équipes de pays des Nations Unies peuvent rendre compte de leurs activités (voir figure IX). La qualité a continué de varier d'une région à l'autre, et le Bureau de la coordination des activités de développement poursuivra sa collaboration avec les coordonnatrices et coordonnateurs résidents et leurs bureaux afin que les rapports présentent des niveaux de qualité similaires dans tous les pays.

Figure IX
Réponses des États hôtes concernant la question de savoir si le Coordonnateur résident ou la Coordonnatrice résidente leur a fourni un rapport sur les résultats des entités des Nations Unies dans le pays

(En pourcentage)



Source : Enquête réalisée en 2024 auprès des États hôtes par le Département des affaires économiques et sociales.

61. En 2024, les 31 pays devaient évaluer l'action engagée au titre de leur Plan-cadre de coopération. Toutefois, plusieurs facteurs ont continué de restreindre l'utilité de ces évaluations. Les retards pris dans l'exécution nuisent à la fois à l'efficacité et à la qualité des évaluations et des produits (14 évaluations sur 31 étaient achevées en mars 2025). Comme l'a noté le Bureau des évaluations à l'échelle du système, les capacités et les ressources allouées aux évaluations relatives aux plans-cadres de coopération sont limitées, principalement en raison de contraintes financières. Par conséquent, des problèmes subsistent en matière d'évaluabilité globale relative aux plans-cadres, de sorte que les conclusions et les recommandations ne génèrent qu'une quantité restreinte d'informations et d'enseignements exploitables. Dans le cadre de la politique d'évaluation à l'échelle du système qui a été récemment adoptée par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable, le Bureau de la coordination des activités de développement travaillera avec le Bureau des évaluations à l'échelle du système sur des modèles et des orientations concernant la fonction d'évaluation aux niveaux national et régional, notamment afin de contribuer à ce que les évaluations relatives aux plans-cadres de coopération soient fiables.

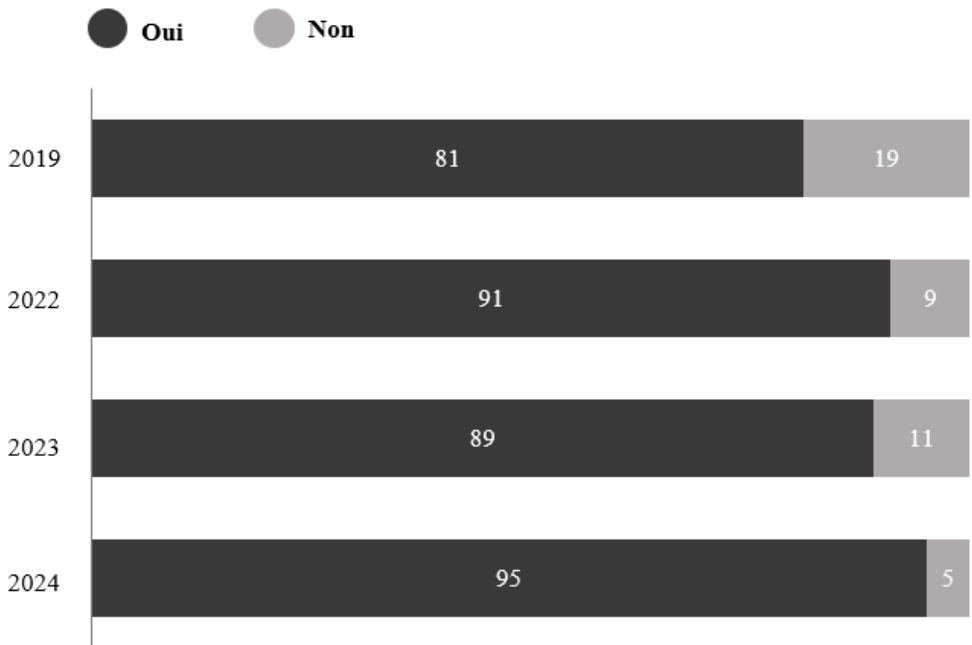
62. En 2024, l'utilisabilité et l'accessibilité de la plateforme d'information à l'échelle du système UN-Info ont encore été améliorées par le Bureau de la coordination des activités de développement. UN-Info est devenu un outil important qui permet de rendre compte de l'action menée, favorise la transparence et aide à la prise de décision fondée sur des données. Actuellement, 124 pays communiquent sur UN-Info des informations concernant l'exécution de leur Plan-cadre de coopération¹⁷. Toutefois, comme l'a également noté le Bureau des évaluations à l'échelle du système, la qualité des données reste problématique, principalement en raison de la charge liée au double ordre hiérarchique qui s'applique aux membres des équipes de pays des Nations Unies et du manque d'interopérabilité des systèmes onusiens de communication de l'information et de gestion axée sur les résultats. Le Bureau de la coordination des activités de développement rationalise les processus de collecte de données et améliore l'automatisation, en étroite collaboration avec les responsables de la gestion des données des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les entités des Nations Unies et le Bureau de l'informatique et des communications. Les changements structurels que cela impliquera dans l'ensemble du système nécessiteront une volonté et des ressources collectives.

63. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont mené, avec le concours de leurs spécialistes de la communication, des activités conjointes de mobilisation des entités des Nations Unies. Presque toutes les équipes de pays des Nations Unies ont désormais des stratégies de mobilisation communes relatives à leur Plan-cadre de coopération (voir figure X), dont 86 % sont financées selon des modalités de participation des entités aux coûts. Cela illustre certaines des initiatives fructueuses mises en place par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour améliorer la collaboration au sein des entités et entre elles, de sorte à répondre aux besoins des pays selon une démarche intégrée. Cependant seules 62 % des équipes de pays des Nations Unies disposaient d'un budget annuel consacré à la communication, ce qui a limité la portée de ces initiatives. Les initiatives de mobilisation menées par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont été cruciales en particulier dans les situations de crise. Par exemple, lorsque l'ouragan Beryl a frappé les Caraïbes, la diffusion de messages stratégiques et les interventions dans les médias organisées par le Bureau du Coordonnateur résident et par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, dans le cadre de ses activités de mobilisation et de communication en faveur du plan d'intervention régional de 9 millions de dollars qu'il a établi pour la Grenade et Saint-Vincent-et-les Grenadines, ont facilité le lancement du plan d'intervention face à cette catastrophe soudaine. En raison de contraintes budgétaires, certains bureaux de coordonnatrices ou coordonnateurs résidents ont suspendu le recrutement de personnes chargées de la communication. En parallèle, le BSCI a réaffirmé qu'il s'agissait d'un domaine dans lequel l'expertise faisait défaut¹⁸.

¹⁷ Portail de données relatives aux objectifs de développement durable du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, consultable à l'adresse suivante : <https://www.uninfo.org/> (consulté en mars 2025).

¹⁸ Nations Unies, BSCI, « Evaluation of the resident coordinator system in complex settings ».

Figure X
Équipes de pays des Nations Unies dotées d'une stratégie de communication commune qui est alignée sur le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable
(En pourcentage)



Source : Enquête réalisée en 2024 via le système de gestion de l'information d'UN-Info.

V. Opérations : accroître les gains d'efficacité pour apporter des réponses efficaces en matière de développement

64. Le transfert des services opérationnels du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents du PNUD au Secrétariat a continué d'engendrer des économies. Les dépenses non engagées en 2024 sont estimées à 6,2 millions de dollars (soit 1,7 million de dollars de plus qu'en 2023). En outre, le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents a poursuivi sa démarche de gain d'efficacité en soutenant les décisions prises par le Groupe des innovations institutionnelles, présidé conjointement par l'UNICEF et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, en faveur de la mise en place de locaux communs, de bureaux d'appui commun et de services partagés à l'échelle mondiale ainsi que de l'exécution de la stratégie relative aux activités d'appui.

65. En 2024, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont joué un rôle essentiel en obtenant des contributions financières des États à la mise en place de locaux communs à la Barbade, au Costa Rica et au Venezuela (République bolivarienne du) et à la rénovation, au Samoa, du Bureau unique regroupant les entités des Nations Unies, ce qui a contribué à améliorer l'efficacité opérationnelle. Par ailleurs, ils ont facilité la collaboration interinstitutions pour la mise en place de bureaux d'appui communs, comme cela a été fait au Brésil, au Kenya, en République-Unie de Tanzanie et au Viet Nam en 2024.

66. En outre, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont aidé les équipes de pays des Nations Unies à davantage prendre en main et superviser la mise en œuvre et le suivi de la stratégie relative aux activités d'appui et la communication

d'informations à ce sujet. En Papouasie-Nouvelle-Guinée, sept accords à long terme conclus avec des prestataires de services de sécurité, d'accueil, d'impression et de transport ont été mis en place ou actualisés. Au Guatemala, dans le cadre d'une initiative interinstitutions, le Coordonnateur résident a dirigé l'élaboration de lignes directrices relatives à la passation de marchés tenant compte de la question du handicap. En Mongolie, le Coordonnateur résident a veillé à ce que les locaux des entités des Nations Unies soient plus écologiques, ce qui a permis d'améliorer l'efficacité énergétique et de réaliser d'importantes économies.

67. De plus, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents ont encouragé le passage à des services partagés à l'échelle mondiale, en incitant et en aidant les entités de l'équipe de pays des Nations Unies à accéder à ces services. Au Guatemala, par exemple, le Coordonnateur résident s'est employé à ce que plusieurs entités participent à l'initiative de l'Organisation en matière de mobilité, menée par le HCR et le Programme alimentaire mondial, ce qui a permis aux entités de l'équipe de pays des Nations Unies de louer facilement des véhicules.

68. Globalement, 79 % des États hôtes ont estimé que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents aidaient à réduire autant que possible les chevauchements d'activités entre les organismes des Nations Unies et à garantir ainsi une utilisation efficace des ressources. En outre, ils ont été 94 % (contre 93 % en 2023) à considérer que l'appui fourni aux pays par le système des Nations Unies était efficace. Autre indication du rôle joué par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour ce qui est d'aider les entités à réaliser des gains d'efficacité : le Corps commun d'inspection a souligné que l'action menée par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents en matière de mobilisation et de communication était essentielle pour que les entités des Nations Unies prennent en compte mutuellement les politiques, procédures et contrats-cadres mis en place au niveau des pays¹⁹.

69. Il est possible de faire beaucoup plus pour améliorer l'efficacité de l'ensemble du système. La compréhension et la hiérarchisation limitées des mesures d'efficacité dans les plans de travail des équipes de pays des Nations Unies, au-delà des stratégies relatives aux activités d'appui, restent un problème. Dans son rapport de 2025 sur l'examen quadriennal complet ([A/79/72-E/2024/12](#), [A/79/72/Add.1-E/2024/12/Add.1](#) et [A/79/72/Add.2-E/2024/12/Add.2](#)), le Secrétaire général aborde les progrès accomplis et les difficultés rencontrées dans ce domaine.

VI. Financement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents : un pas vers un financement plus fiable

70. Considérant qu'une fonction solide de coordination des activités de développement occupait une place centrale au regard de la réalisation des objectifs de développement durable, le Secrétaire général a présenté à l'Assemblée générale, en janvier 2024, une version révisée des prévisions budgétaires relatives au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ([A/78/753](#)). Il a proposé d'imputer sur le budget ordinaire les dépenses qui auraient dû être financées au moyen de contributions volontaires. Les contributions volontaires n'ayant jamais atteint l'objectif fixé avec les États Membres, il a estimé que le déficit actuel avait une incidence insoutenable sur le système des Nations Unies pour le développement, et cherché à obtenir un financement plus fiable. Le Bureau de la coordination des activités de développement a soutenu la démarche engagée par le Secrétaire général et la Vice-Secrétaire générale, et souligné le rôle crucial joué par la coordination des

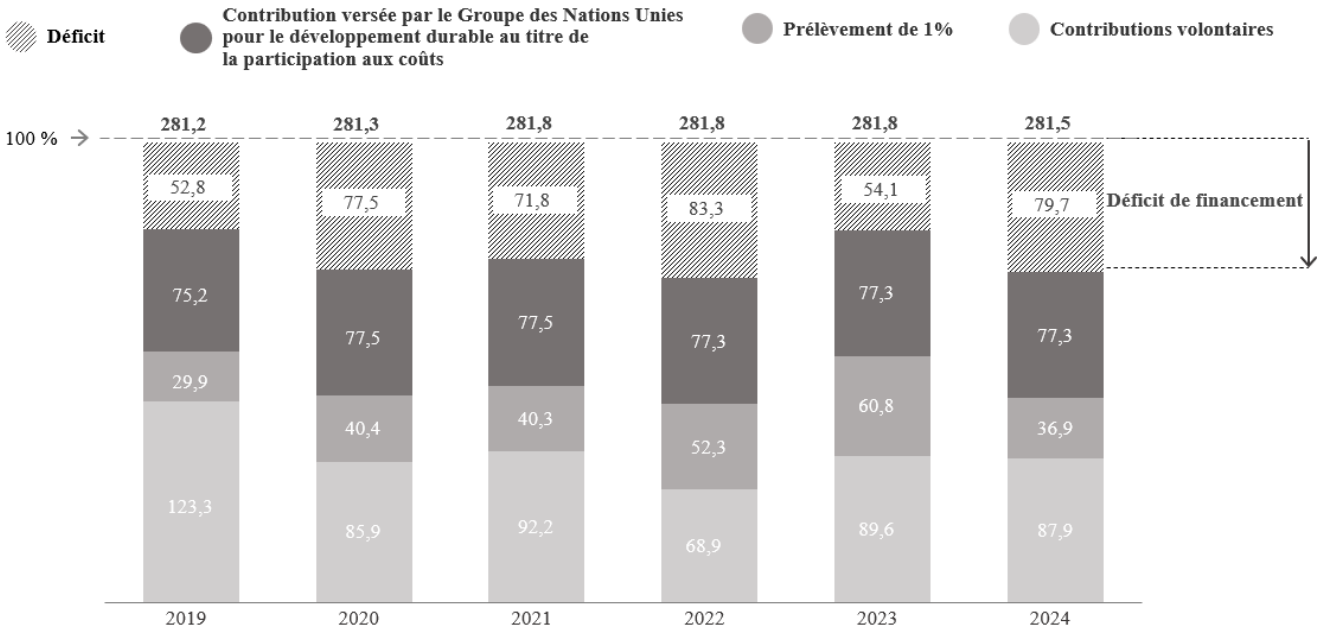
¹⁹ Voir [JIU/REP/2024/4](#).

activités de développement dans l'apport aux pays d'un appui suffisant pour la réalisation des objectifs de développement durable. Dans sa résolution 79/258, l'Assemblée générale a décidé d'allouer des fonds supplémentaires issus du budget ordinaire (53 millions de dollars), de corriger de l'inflation annuelle la contribution au titre de la participation aux coûts à la charge du Groupe des Nations Unies pour le développement durable et de maintenir le prélèvement de 1 % opéré aux fins de la coordination sur les contributions affectées selon de stricts critères et les contributions volontaires. En outre, elle a demandé au Secrétaire général de lui présenter, à sa quatre-vingt-unième session, un examen complet de tous les modes et flux de financement possibles, notamment un examen de l'ajustement du prélèvement aux fins de la coordination et des accords de partage des coûts.

71. À la fin de 2024, les contributions des donateurs au fonds d'affectation spéciale ont atteint 87,9 millions de dollars, soit un niveau similaire à celui de 2023. Cependant, le nombre de pays contributeurs a légèrement diminué : ils ont été seulement 26 à prendre des engagements, contre 29 en 2023. Sur les 10 accords pluriannuels en vigueur, 3 ont été conclus à la fin de 2024. La contribution versée par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable au titre de la participation aux coûts s'est élevée à 77,3 millions de dollars. Les recettes provenant du prélèvement de 1 % aux fins de la coordination se sont chiffrées à 36,9 millions de dollars en 2024, contre 60,8 millions de dollars en 2023, cette baisse résultant de retards dans l'administration du prélèvement et illustrant les premiers effets des réductions du financement des activités de développement. En conséquence, le montant total alloué au fonds d'affectation spéciale n'a atteint que 202,1 millions de dollars à la fin de 2024, soit 79,7 millions de dollars de moins que le budget total du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, chiffré à 281,8 millions de dollars (voir figure XI).

Figure XI
Ressources nécessaires et produits alloués au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

(En millions de dollars des États-Unis)



Source : Bureau de la coordination des activités de développement, avril 2025.

72. Le Bureau de la coordination des activités de développement a continué d'appliquer des mesures de maîtrise des coûts, en s'efforçant d'atténuer les répercussions sur les opérations sur le terrain et les effectifs permanents. Ces mesures consistaient notamment à : réduire à 90 le nombre des bureaux auxquels le Fonds de coordination pour les pays alloue des crédits, qui sont indispensables pour que les coordonnatrices et coordonnateurs résidents puissent se réunir afin d'aborder les priorités des pays ; geler temporairement le recrutement pour certains postes vacants de coordonnateur(trice) résident(e), dans 64 pays ; réduire l'ampleur des initiatives concernant les marchés publics et les locaux (par exemple, celles visant à améliorer l'accessibilité) ; limiter les voyages, y compris en ce qui concerne la participation aux conférences et aux sommets organisés par les États Membres. La volatilité générale de la situation en matière de financement risque de compromettre davantage la stabilité financière du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, malgré les engagements relatifs aux contributions statutaires. Par exemple, 100 millions de dollars de contributions volontaires sont encore nécessaires chaque année. Un financement adéquat, prévisible et durable reste indispensable pour que le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dispose de toutes les ressources nécessaires afin d'aider les États Membres à réaliser leurs ambitions en matière de développement durable.

VII. Conclusion

73. À cinq ans de l'échéance des objectifs de développement durable, le rôle de mobilisation et de coordination du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents n'a jamais été aussi important. Les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont en première ligne pour ce qui est d'accélérer l'action menée au service des pays, en mobilisant les équipes de pays des Nations Unies afin de guider l'aide apportée en matière de politiques, de programmes et d'activités opérationnelles. Compte tenu des contraintes de financement qui pèsent sur l'ensemble du système des Nations Unies pour le développement et des appels pressants au renforcement de l'aide visant à accélérer la réalisation des objectifs de développement durable et à préserver les acquis à cet égard, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont un maillon essentiel qui permet de tirer parti des moyens du système des Nations Unies afin d'aider les pays à concrétiser leurs ambitions principales en matière de développement.

74. Six ans après le repositionnement du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, nous réévaluons en permanence les possibilités d'améliorer l'exécution des mandats confiés par les États Membres. Comme toujours, nous nous efforçons de veiller à ce que le Bureau de la coordination des activités de développement reste bien calibré et que les ressources dont il dispose soient allouées de manière optimale pour permettre la réalisation des objectifs de développement durable dans le respect des priorités nationales. Sachant qu'il est de plus en plus demandé au Bureau d'opérer avec agilité et rapidité, nous cherchons à tirer parti des possibilités offertes par Nations Unies 2.0, notamment en ce qui concerne la transformation numérique, pour adapter notre aide aux besoins des États Membres.

75. Les années restantes du Programme 2030 doivent s'accompagner d'une ambition renouvelée de transformation sur tous les fronts. En 2025, les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement durable seront chargées de fournir un appui efficace aux États dans les forums mondiaux, notamment la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement et le deuxième Sommet mondial pour le développement social. Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents continuera de s'appuyer sur l'expertise du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, qui l'aidera à définir les engagements mondiaux et à les

traduire en actions au niveau national. Le soutien continu des États Membres est essentiel pour permettre au système des Nations Unies pour le développement, aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et à leurs bureaux, ainsi qu'au Bureau de la coordination des activités de développement, de produire les résultats attendus.

Annexe I

Vue d'ensemble des ressources du fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

I. Bilan des dépenses pour 2024

1. On trouvera dans les tableaux ci-dessous des informations sur les dépenses réalisées en 2024 au titre du fonds d'affectation spéciale par rapport aux ressources budgétisées pour l'année. En mars 2025, on constatait que 202,1 millions de dollars de financement¹ avaient été reçus sur les 281,8 millions de dollars prévus dans le budget de 2024.

2. En 2024, les ressources allouées aux postes (soit 166,8 millions de dollars) représentaient 59 % du budget de 281,8 millions de dollars et couvraient environ 90 % des dépenses relatives aux postes des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et du personnel de leurs bureaux, situés dans les pays. Au niveau des pays, on recensait au total 1 149 postes permanents (ce chiffre s'élevant à 1 151 en 2025), dont 130 postes de coordonnateur(trice) résident(e)². En outre, les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement (Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, États arabes, et Europe et Asie centrale) totalisaient 41 postes permanents, et l'équipe de New York (direction exécutive et administration, coordination mondiale et appui aux programmes, comme indiqué dans le tableau 3) en comptait 95.

3. En 2024, les 41 % restants du budget ont couvert les coûts afférents aux objets de dépense autres que les postes : frais de fonctionnement (38 %), services contractuels (24 %), consultants (20 %), autres dépenses de personnel (3 %), voyages (11 %), fournitures (1 %), dépenses de représentation (1 %) et mobilier et matériel (3 %). Il était prévu d'allouer 70 % des rubriques budgétaires réservées aux consultants et aux services contractuels au Fonds de coordination pour les pays (voir résolution [72/279](#) de l'Assemblée générale, par. 10, et [A/72/684-E/2018/7](#), par. 81). Le Fonds de coordination est plafonné à 35 millions de dollars par an, mais, du fait de déficits de financement, il n'a pu bénéficier que de 14,9 millions de dollars en 2024.

4. Les dépenses totales en 2024 se sont élevées à 214,9 millions de dollars, soit 76 % du budget approuvé de 281,8 millions de dollars (proportion en hausse par rapport à 2023, où les dépenses totales représentaient 74 % du budget approuvé), en raison de l'application stricte de mesures de maîtrise des coûts destinées à atténuer les déficits de financement.

¹ Dont 21,9 millions de dollars à recevoir en espèces, selon les informations disponibles en mars 2025.

² Dix emplois dont les titulaires portent une triple casquette, à savoir les coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui remplissent également les fonctions de coordonnateur(trice) de l'action humanitaire et de représentant(e) spécial(e) adjoint(e) du Secrétaire général ou un(e) coordonnateur(trice) spécial(e) adjoint(e), sont comptabilisés dans les tableaux d'effectifs de diverses missions de maintien de la paix et missions politiques spéciales pour 2024 et 2025. Ces emplois sont actuellement financés selon des modalités de partage des coûts (50 %) avec les missions politiques et les missions de maintien de la paix, conformément à la résolution [59/296](#) de l'Assemblée générale.

Tableau 1
Ressources financières, par composante
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Composante</i>	<i>2024 (budget)</i>	<i>2024 (dépenses effectives)</i>	<i>Écart</i>
A. Direction exécutive et administration	4 663,6	4 426,0	237,6
B. Programme de travail			
1. Coordination mondiale	14 971,4	13 129,8	1 841,6
2. Coordination régionale	10 328,7	9 556,5	772,2
3. Coordination nationale	242 834,4	182 028,0	60 806,4
Total partiel (B)	268 134,5	204 714,3	63 420,2
C. Appui au programme	9 028,3	5 786,0	3 242,3
Total	281 826,4	214 926,3	66 900,1

Tableau 2
Ressources financières, par objet de dépense
(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>2024 (budget)</i>	<i>2024 (dépenses effectives)</i>	<i>Écart</i>
Postes	166 765,9	159 537,7	7 228,2
Autres objets de dépense	115 060,5	55 388,6	59 571,9
Total	281 826,4	214 926,3	66 900,1

Tableau 3
Postes pour 2024, par composante
(Nombre de postes)

	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>		<i>Personnel recruté sur le plan national</i>		
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Total partiel</i>	<i>1^{re} classe</i>	<i>Autres classes</i>	<i>AN</i>	<i>AL</i>	<i>Total</i>
A. Direction exécutive et administration	–	1	1	–	5	3	4	–	14	2	1	–	–	17
B. Programme de travail														
1. Coordination mondiale	–	–	–	2	10	25	13	–	50	–	3	–	–	53
2. Coordination régionale	–	–	5	1	8	13	6	–	33	–	–	–	8	41
3. Coordination nationale	–	3	40	75	91	129	2	–	340	–	–	413	396	1 149
Total partiel (B)	–	3	45	78	109	167	21	–	423	–	3	413	404	1 243
C. Appui au programme	–	–	–	1	3	11	3	–	18	6	1	–	–	25
Total	–	4	46	78	117	181	28	–	455	8	5	413	404	1 285

Abréviations : AL= agent(e) local(e) ; AN = administrateur(trice) recruté(e) sur le plan national ; SGA = secrétaire général(e) adjoint(e) ; SSG = sous-secrétaire général(e).

II. Estimation des besoins financiers pour 2025 et propositions

5. Compte tenu des quatre sources de financement (contributions volontaires, accord de partage des coûts du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, prélèvement de 1 % aux fins de la coordination et autorisation d'engagement de dépenses en vertu de la résolution 79/258 de l'Assemblée générale), le budget du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents pour 2025 est maintenu au même niveau, soit 281,8 millions de dollars, que pour 2024. Il prévoit toutefois une réaffectation de ressources entre les postes budgétaires, sans incidence sur les coûts, qui vise à ajuster la planification en fonction des besoins réels.

Tableau 4

Ressources financières, par composante

(En milliers de dollars des États-Unis)

Composante	2024 (dépenses effectives)	2024 (prévisions)	Changements		2025 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
A. Direction exécutive et administration	4 426,0	4 663,6	1 133,0	24,29	5 796,6
B. Programme de travail					
1. Coordination mondiale	13 129,8	14 971,4	3 015,1	20,14	17 986,5
2. Coordination régionale	9 556,5	10 328,7	817,5	7,91	11 146,2
3. Coordination nationale	182 028,0	242 834,4	(3 541,7)	(1,46)	239 292,7
Total partiel (B)	204 714,3	268 134,5	290,9	0,11	268 425,4
C. Appui au programme	5 786,0	9 028,3	(1 423,9)	(15,77)	7 604,4
Total	214 926,3	281 826,4	–	–	281 826,4

Tableau 5

Ressources financières, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2024 (dépenses effectives)	2024 (prévisions)	Changements		2025 (prévisions)
			Total	Pourcentage	
Postes	159 537,7	166 765,9	23 050,1	13,8	189 816,0
Autres objets de dépense	55 388,6	115 060,5	(23 050,1)	(20,0)	92 010,4
Total	214 926,3	281 826,4	–	–	281 826,4

III. Ressources mobilisées à l'échelle locale

6. En 2024, les contributions préaffectées mobilisées à l'échelle nationale pour des activités financées par des tierces parties à des fins autres que les tâches prioritaires prévues dans le cadre du fonds d'affectation spéciale pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, telles que celles concernant les capacités supplémentaires en matière de coordination et de services consultatifs, ont continué d'être gérées dans le cadre du fonds d'affectation spéciale pour les ressources mobilisées à l'échelle locale. Le budget prévu pour 2024 s'est chiffré à 8,4 millions de dollars, soit moins que les 9,2 millions de dollars prévus pour 2023. Les dépenses réelles imputées au fonds d'affectation spéciale pour 2024 ont atteint 6,9 millions de dollars. Le budget du fonds d'affectation spéciale prévu pour 2025 est de 7,6 millions de dollars.

Annexe II

Cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Le cadre de résultats pluriannuel du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ci-après est présenté conformément à la résolution 76/4 de l'Assemblée générale. Les années de référence varient en fonction des données qui étaient disponibles au moment de la réforme du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents opérée en 2019 ou après celle-ci. Les cibles fixées doivent faire l'objet en 2025 d'un rapport fondé sur les résultats obtenus jusqu'en 2024, conformément au cycle actuel de l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est composé des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et de leurs bureaux, dans les pays, ainsi que du Bureau de la coordination des activités de développement. Il a vocation à veiller à ce que les composantes du système des Nations Unies pour le développement œuvrent ensemble de manière plus efficace, efficiente et transparente à l'appui des efforts nationaux visant à accélérer la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à atteindre les objectifs de développement durable. Conformément à la résolution de l'Assemblée générale 72/279 sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement dans le cadre de l'examen quadriennal complet, à la résolution 75/233 sur l'examen quadriennal complet et à la résolution 76/4 sur l'examen du fonctionnement du système redynamisé des coordonnateurs résidents, ainsi qu'aux résolutions du Conseil économique et social qui font suite au débat annuel sur les activités opérationnelles de développement, les coordonnatrices et coordonnateurs résidents sont les représentants de plus haut rang du système des Nations Unies pour le développement, chargés d'encadrer les équipes de pays des Nations Unies (résolution 72/279 de l'Assemblée générale, par. 9). L'accent mis sur le mandat de coordination et de direction indépendant, impartial et autonome (ibid., par. 8) confié au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents est donc un moyen de parvenir à une fin.

En vue de la collaboration efficace et efficiente des entités du système des Nations Unies pour le développement au niveau des pays et de la mise en place de politiques de développement durable et de solutions de financement adaptées et intégrées à l'appui de l'action des États hôtes, le cadre de résultats du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents doit couvrir deux dimensions distinctes. La première a trait à l'environnement favorable créé grâce aux investissements directs dans le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui visent à assurer la solidité des structures et des processus, notamment en adaptant les capacités et les compétences aux contextes particuliers des pays, en fournissant des orientations générales sur la cohérence des interventions issues des politiques et des programmes grâce à des analyses communes de pays ainsi que des plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable, et en renforçant la responsabilité et la transparence au moyen des rapports sur les résultats des entités des Nations Unies dans les pays et les plateformes d'information communes. La seconde concerne le fonctionnement des équipes de pays des Nations Unies, qui planifient, exécutent et rendent davantage compte aux États. En définitive, les résultats sont également mesurés à l'aune de la satisfaction des États vis-à-vis des prestations qui leur sont proposées. C'est pourquoi les indicateurs du présent cadre comportent des mesures des résultats obtenus par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, et tiennent compte de l'appréciation des États.

Les indicateurs figurant dans le cadre se fondent sur les sources de données existantes, notamment le système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, UN-Info et les enquêtes menées par le Département des affaires économiques et sociales auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents, des équipes de pays des Nations Unies, des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement et des États.

Les taux de réponse pour ces sources de données sont les suivants :

- enquête auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents : 100 % en 2024 et en 2023 (95 % en 2022) ;
- enquête auprès des États hôtes : 75 % en 2024 (73 % en 2023 ; 66 % en 2022) ;
- enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement : 78 % en 2024 (75 % en 2023 ; 81 % en 2022) ;
- enquête auprès des équipes de pays des Nations Unies : 62 % en 2024 (44 % en 2023 ; 38 % en 2022) ;
- UN-Info et système de gestion de l'information du Groupe des Nations Unies pour le développement durable : 100 % des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (en 2024, en 2023 et en 2022).

Objectif n° 1**Encadrement par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents***Réalisation 1.1*

Le renforcement du leadership exercé par les coordonnatrices et coordonnateurs résidents^a aux niveaux national, régional et mondial augmente l'efficacité du soutien apporté par l'ONU à la réalisation des objectifs de développement durable et du Programme 2030

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
1.1.1 Des coordonnatrices et coordonnateurs résidents^b efficaces dans toute leur diversité, ayant un profil et des compétences adaptés aux besoins des pays	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents :						Bureau de la coordination des activités de développement
	• qui sont originaires de pays de programme	46 % (2019)	58 %	49 %	55 %	58 %	
	• qui sont des femmes	50 % (2019)	50 %	50 %	50 %	53 %	
	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents en poste par intérim	18 % (2019)	10 %	11 %	18 %	8 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Pourcentage d'États hôtes qui considèrent que le Coordonnateur résident ou la Coordonnatrice résidente a le profil et les compétences adéquats pour contribuer au développement du pays (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	78 % (2019)	95 %	90 %	91 %	88 %	Enquête auprès des États
	Pourcentage d'États hôtes qui considèrent que le Coordonnateur résident ou la Coordonnatrice résidente oriente efficacement l'appui stratégique de l'équipe de pays des Nations Unies concernant les priorités et plans du pays (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord ») :						Enquête auprès des États
	• pays les moins avancés	86 % (2019)	90 %	88 %	92 %	89 %	
	• pays en développement sans littoral	77 % (2019)	90 %	88 %	93 %	85 %	
	• petits États insulaires en développement	70 % (2019)	90 %	86 %	82 %	81 %	
	• pays à revenu intermédiaire	80 % (2019)	90 %	94 %	92 %	89 %	
1.1.2 Des bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents^b dotés de capacités permettant de contribuer efficacement à l'action menée et à ses retombées dans les pays du système des Nations Unies pour le développement	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents dont les effectifs d'administratrices et d'administrateurs permanents sont au complet	77 % (2021)	90 %	70 %	50 %	33 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui jugent « bonne » la qualité de l'appui concernant les réseaux de partage des connaissances	49 % (2020)	75 %	63 %	79 %	80 %	UN-Info, système de gestion de l'information

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui jugent « très efficace » ou « assez efficace » le soutien des bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents dans les domaines suivants :						Enquêtes auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies
	• planification stratégique	90 % (2021)	92 %	90 %	90 %	94 %	
	• analyse et solutions économiques	66 % (2021)	92 %	62 %	79 %	84 %	
	• communication des données et des résultats	84 % (2021)	92 %	86 %	84 %	88 %	
	• activités de communication et de sensibilisation	87 % (2021)	92 %	87 %	89 %	88 %	
	• partenariats et mobilisation des ressources	71 % (2021)	92 %	77 %	71 %	74 %	
1.1.3 Cadre de gestion et de responsabilité mis en œuvre	Pourcentage d'États hôtes qui estiment que, par rapport à la période précédant la réforme, le Coordonnateur résident ou la Coordonnatrice résidente fait preuve d'une impartialité renforcée ou accrue à l'égard des entités des Nations Unies (ayant choisi la réponse « dans une mesure modérée » ou « dans une grande mesure »)	59 % (2019)	90 %	80 %	84 %	89 %	Enquête auprès des États
	Évaluation de la performance des coordonnatrices et coordonnateurs résidents par les membres de l'équipe de pays des Nations Unies (sur une échelle de 1 à 7) ^c	5,8 (2020)	6	5,9	6	6,02	Bureau de la coordination des activités de développement
	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents ou d'équipes de pays des Nations Unies qui estiment que la mise en œuvre du cadre de gestion et de responsabilité s'est améliorée au cours de l'année précédente (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord ») :						Enquêtes auprès des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies
	• coordonnatrices et coordonnateurs résidents	84 % (2021)	90 %	84 %	75 %	78 %	
	• équipes de pays des Nations Unies	87 % (2021)	90 %	80 %	51 % ^d	56 % ^d	
1.1.4 Services d'appui efficaces fournis par le Bureau de la coordination des activités de développement^e au système des Nations Unies pour le développement	Pourcentage de membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui estiment que le Bureau de la coordination des activités de développement a appuyé efficacement leur collaboration avec le Groupe (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	s.o. (nouveau)	100 %	90 %	96 %	94 %	Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	2024 (résultats)	Source
	Pourcentage de membres concernés du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui déclarent remplir la liste de contrôle de la réforme et la transmettre à leur organe directeur chaque année	56 % (2023)	100 %	—	56 %	62 %	Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement

Abréviation : s.o. = sans objet.

^a Voir <https://unsdg.un.org/fr/2030-agenda/resident-coordinator-leadership>.

^b Voir <https://un-dco.org/resident-coordinators-their-offices>.

^c Sur la base des valeurs, attributs, connaissances et compétences qui définissent le profil de responsable que présentent les coordonnatrices et coordonnateurs résidents, notamment en ce qui concerne le changement, la facilitation de l'action collective, l'analyse et le recensement des voies qui permettent d'avoir une incidence dans des environnements complexes, l'instauration de la confiance, la promotion de l'innovation et l'obtention de résultats, 1 correspondant à « presque jamais » et 7 à « toujours » (voir Nations Unies, Groupe des Nations Unies pour le développement durable, « The RC leadership profile », janvier 2023).

^d Au total, 39 % des personnes interrogées parmi les équipes de pays des Nations Unies en 2023, et 37 % en 2024, ont choisi la réponse « trop tôt pour le dire ». Cette option a figuré dans l'enquête pour la première fois en 2023.

^e Voir <https://un-dco.org/dco-global-level>.

Réalisation 1.2

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorise à l'égard des pays et des États Membres une culture de la responsabilité et de la transparence concernant les résultats en matière de développement

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	2024 (résultats)	Source
1.2.1 Visibilité et transparence des résultats obtenus à l'échelle du système	Pourcentage de plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération ^a enregistrés dans UN-Info qui sont publiés sur le portail de données du Groupe des Nations Unies pour le développement durable	66 % (2021)	90 %	81 %	82 %	92 %	UN-Info
	Pourcentage de rapports annuels sur les résultats des entités des Nations Unies par pays ^b qui ont été établis	64 % (2019)	100 %	100 %	100 %	100 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de membres du Groupe des Nations Unies pour le développement durable qui exigent que leur programmation par pays soit prise en compte dans les plans de travail conjoints du Plan-cadre de coopération (dans UN-Info)	55 % (2021)	90 %	55 %	68 %	70 %	Enquête auprès des sièges des entités du système des Nations Unies pour le développement
1.2.2 Efficacité des activités communes de sensibilisation et de communication	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dont la stratégie de communication est alignée sur le Plan-cadre de coopération	81 % (2019)	85 %	91 %	89 %	95 %	UN-Info, système de gestion de l'information

^a Voir <https://unsdg.un.org/fr/2030-agenda/le-plan-cadre-de-cooperation>.

^b Voir <https://unsdg.un.org/fr/resources/annual-UNCT-results-reports>.

Objectif n° 2**Accords et partenariats destinés à apporter des solutions en matière de politiques et de financement pour les objectifs de développement durable***Réalisation 2.1*

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents rassemble des moyens mondiaux, régionaux et nationaux pour mettre en place une stratégie et une programmation intégrées et de haute qualité afin d'éliminer la pauvreté et de trouver des solutions permettant d'atteindre les objectifs de développement durable

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
2.1.1 Renforcement des capacités pour une analyse de haute qualité des objectifs de développement durable et des solutions de programmation adaptées	Pourcentage d'analyses communes de pays ^a qui ont été mises à jour au cours de l'année précédente	80 % (2021)	95 %	72 %	74 %	85 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre moyen d'entités du système des Nations Unies pour le développement qui sont signataires de plans-cadres de coopération :						UN-Info, système de gestion de l'information
	• entités sans présence physique	5,1 (2021)	7,0	5,0	5,9	6,1	
	• institutions spécialisées	5,1 (2021)	7,0	5,4	6,1	6,1	
	Pourcentage d'États hôtes qui estiment que le Plan-cadre de coopération est aligné sur les besoins et priorités du pays en matière de développement (ayant choisi la réponse « très étroitement aligné » ou « étroitement aligné »)	81 % (2019)	95 %	92 %	94 %	98 %	Enquête auprès des États
	Pourcentage d'États hôtes qui considèrent que la configuration de la présence du système des Nations Unies dans le pays est adaptée à leurs besoins et à leurs problèmes (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	86 % (2019)	90 %	87 %	87 %	89 %	Enquête auprès des États
2.1.2 Soutien renforcé à l'échelle du système pour éliminer la pauvreté et ne laisser personne de côté	Pourcentage de plans-cadres de coopération ou plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement qui comportent des initiatives transfrontières	57 % (2021)	67 %	56 %	64 %	69 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de programmes communs ^b coordonnés au sein des équipes de pays des Nations Unies qui sont axés sur les secteurs ou thèmes suivants :						UN-Info, système de gestion de l'information
	• réduction de la pauvreté et services de base ^c	65 % (2020)	90 %	49 %	46 %	62 %	
	• transformation économique et financement du développement ^d	16 % (2020)	60 %	23 %	22 %	31 %	
	• égalité des sexes et autonomisation des femmes	44 % (2020)	80 %	42 %	44 %	57 %	

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	2024 (résultats)	Source
2.1.3 Renforcement des solutions innovantes et fondées sur des données	• durabilité environnementale ^e et réduction des risques de catastrophe	17 % (2021)	65 %	13 %	19 %	24 %	
	• objectif de ne laisser personne de côté ^f	17 % (2021)	65 %	40 %	49 %	48 %	
	• droits humains ^g	11 % (2021)	40 %	20 %	17 %	27 %	
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui fournissent des données servant au calcul d'indicateurs communs concertés relatifs à la contribution du système des Nations Unies pour le développement à la réalisation des objectifs de développement durable	s.o. (nouveau)	95 %	15 %	48 %	52 %	UN-Info
	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui déclarent que l'utilisation d'approches innovantes ^h a permis d'améliorer la performance des équipes de pays des Nations Unies ⁱ	38 % (2020)	60 %	42 %	37 %	44 %	Bureau de la coordination des activités de développement

Abréviation : s.o. = sans objet.

^a Voir <https://unsdg.un.org/fr/resources/unct-key-documents>.

^b Un programme commun s'inscrit dans un plan-cadre de coopération approuvé et contribue à un changement catalytique, associé à un ou plusieurs résultats dudit plan-cadre de coopération, aux priorités du pays et aux objectifs de développement durable, grâce à des approches plus cohérentes et intersectorielles faisant intervenir deux entités ou plus de l'équipe de pays des Nations Unies, qu'elles soient physiquement présentes ou non (voir également Nations Unies, Bureau de la coordination des activités de développement, « Guidance note on a new generation of joint programmes », 2022).

^c Dont les programmes communs relatifs à l'élimination de la pauvreté et de la faim, à la bonne santé et au bien-être, à l'éducation de qualité, à l'eau propre et à l'assainissement, et au travail décent.

^d Dont les programmes communs relatifs au financement du développement, à l'appui en matière de politiques économiques, à l'industrie, à l'innovation et aux infrastructures, aux villes durables, ainsi qu'à la consommation et à la production responsables.

^e Dont les programmes communs relatifs à l'énergie propre et d'un coût abordable, à la lutte contre les changements climatiques, à la vie aquatique et à la vie terrestre.

^f Dont les programmes communs relatifs à la mobilisation des jeunes, à l'inclusion du handicap, aux peuples autochtones et aux autres personnes en situation de vulnérabilité.

^g Conformément au paragraphe 28 de la résolution 75/233 de l'Assemblée générale.

^h Les approches innovantes vont des changements de comportement aux solutions technologiques. L'indicateur permet de mesurer les approches innovantes qui intègrent l'intelligence artificielle, l'apprentissage automatique, les sciences comportementales, les mégadonnées, la production participative, l'anticipation de l'avenir et la prospective, la ludification, les mécanismes de retour d'information mobiles, la création de sens pour les portefeuilles et le suivi en temps réel.

ⁱ Définie comme une plus grande efficacité, efficience ou utilité pour les bénéficiaires.

Réalisation 2.2

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents favorise les partenariats stratégiques permettant de soutenir de manière intégrée un financement durable et prévisible en faveur des plans-cadres de coopération et des objectifs de développement durable

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	2024 (résultats)	Source
2.2.1 Renforcement des partenariats à tous les niveaux pour la réalisation des objectifs de développement durable et le financement de l'action menée en ce sens	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui comptent parmi leurs membres des observatrices et observateurs ou représentantes et représentants d'institutions financières internationales :						UN-Info, système de gestion de l'information
	• Banque mondiale	44 % (2021)	60 %	45 %	71 %	71 %	
	• Fonds monétaire international	21 % (2021)	40 %	24 %	47 %	49 %	
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui ont conclu un partenariat officiel ^a avec le secteur privé	65 % (2021)	80 %	60 %	36 % ^b	37 %	UN-Info, système de gestion de l'information
2.2.2 Renforcement des capacités nationales de financement en faveur des objectifs de développement durable	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui ont apporté leur concours aux États ayant demandé que soit mise au point et exécutée une stratégie nationale de financement en faveur des objectifs de développement durable	79 % (2021)	95 %	97 %	97 % ^c	97 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de plans-cadres de coopération élaborés au cours de l'année précédente et assortis d'un plan de financement pluriannuel	18 % (2020)	90 %	32 %	22 %	78 %	UN-Info, système de gestion de l'information
2.2.3 Augmentation du nombre d'initiatives de financement collectif visant à apporter aux pays l'appui intégré du système des Nations Unies	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui disposent d'une stratégie commune de financement ou de mobilisation des ressources	28 % (2021)	50 %	31 %	61 %	79 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui, sous la direction du Coordonnateur résident ou de la Coordonnatrice résidente, ont mobilisé avec succès des ressources provenant de fonds mondiaux de financement commun	85 % (2021)	90 %	82 %	82 % ^c	70 %	UN-Info, système de gestion de l'information

^a Défini par un memorandum d'accord ou un accord similaire.

^b En 2023, il a été demandé pour la première fois aux personnes interrogées de ne répondre « oui » que si un partenariat avait été officiellement défini au moyen d'un memorandum d'accord ou d'un accord similaire. Si l'on inclut les équipes de pays des Nations Unies qui ont conclu des partenariats officiels ou officieux avec le secteur privé, ce chiffre passe à 88 %.

^c Hypothèse basée sur les données de 2022.

Réalisation 2.3

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents renforce la collaboration transversale dans le système des Nations Unies pour une meilleure intégration et une incidence plus marquée des programmes afin d'améliorer la prévention et les solutions durables aux fins de la réalisation du Programme 2030

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	2024 (résultats)	Source
2.3.1 Renforcement des synergies entre activités de développement, d'aide humanitaire et de consolidation de la paix	Pourcentage d'États hôtes (dans lesquels le Coordonnateur résident ou la Coordonnatrice résidente remplit également deux autres fonctions) qui considèrent que le Coordonnateur résident ou la Coordonnatrice résidente a renforcé sa capacité de servir de point de contact facilitant l'accès aux prestations proposées par l'ONU et aux conseils de ses spécialistes dans tout le système (ayant choisi la réponse « tout à fait d'accord » ou « d'accord »)	62 % (2019)	85 %	82 %	82 %	95 %	Enquête auprès des États
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies opérant dans le contexte d'une mission qui ont mis en place avec celle-ci une structure ou un mécanisme conjoints	56 % (2021)	85 %	84 %	87 %	87 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui mènent avec les organismes humanitaires, le cas échéant, les activités suivantes :						UN-Info, système de gestion de l'information
	• analyse conjointe des besoins • planification complémentaire et conjointe	56 % (2020) 26 % (2021)	65 % 65 %	61 % 40 %	63 % 60 %	64 % 88 %	

Réalisation 2.4

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents suscite la confiance de toutes les parties prenantes du développement et leur participation à la réalisation des objectifs de développement durable

Produit institutionnel	Indicateur	Niveau de référence	2025 (cible)	2022 (résultats)	2023 (résultats)	2024 (résultats)	Source
2.4.1 Dialogues conjoints avec les États devant permettre de définir les priorités et de garantir l'efficacité de l'intervention du système des Nations Unies	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies dotées d'un comité directeur conjoint (associant le pays et l'ONU) qui s'est réuni au moins une fois au cours des 12 mois précédents	64 % (2020)	95 %	82 %	82 %	81 %	UN-Info, système de gestion de l'information

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
2.4.2 Consultations inclusives et concertation continue avec d'autres partenaires de développement	Pourcentage de plans-cadres de coopération élaborés au cours de l'année précédente en concertation avec :						UN-Info, système de gestion de l'information
	• les parlementaires	53 % (2020)	60 %	22 %	29 %	30 % ^a	
	• les membres de la société civile	87 % (2020)	95 %	89 %	90 %	100 %	
	• le secteur privé	77 % (2020)	90 %	68 %	63 %	100 %	
	• les universités ou des représentantes et représentants du monde universitaire	63 % (2020)	70 %	51 %	46 %	60 %	
	• les partenaires de développement (donateurs bilatéraux et multilatéraux)	67 % (2020)	90 %	89 %	86 %	100 %	
	• les femmes et les filles	29 % (2021)	95 %	70 %	44 %	80 %	
	• les jeunes	46 % (2021)	80 %	70 %	70 %	80 %	
	• les personnes handicapées	18 % (2021)	70 %	54 %	55 %	70 %	
	• les personnes autochtones	14 % (2021)	20 %	19 %	19 %	20 %	

^a Les données de 2024 montrent le pourcentage applicable à chaque groupe pour les 10 pays qui ont préparé un cadre de coopération cette année-là.

Objectif n° 3

Gestion du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents

Réalisation 3.1

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents garantit la responsabilité et la transparence en matière de ressources par une gestion et un contrôle rigoureux

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.1.1 Renforcement de la mobilisation des ressources permettant de garantir une base de financement durable	Financement total mobilisé pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents (par an)	223 millions de dollars (2019)	281 millions de dollars	196 millions de dollars	227,7 millions de dollars	202,1 millions de dollars	Bureau de la coordination des activités de développement
	• contributions volontaires						
	• prélèvement de 1 %						
	• contribution versée par le Groupe des Nations Unies pour le développement durable au titre de la participation aux coûts						

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
	Nombre d'États Membres qui contribuent au fonds d'affectation spéciale (par an)	34 (2019)	55	27	29	26	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre d'États Membres qui se sont engagés à verser des contributions pluriannuelles au fonds d'affectation spéciale	10 (2019)	30	9	9	10	Bureau de la coordination des activités de développement
3.1.2 Gestion efficace et axée sur les résultats du fonds d'affectation spéciale^a pour le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Pourcentage d'utilisation annuelle du fonds	78 % (2019)	90 %	80 %	74 %	74 %	Bureau de la coordination des activités de développement
	Trésorerie en fin d'année	15 % des réserves budgétaires (2021)	15 % des réserves budgétaires	0 %	0 %	0 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.1.3 Planification et gouvernance responsables de la gestion	Pourcentage de recommandations, parmi celles adressées au Bureau de la coordination des activités de développement à l'issue d'audits et d'évaluations, qui sont appliquées dans les délais fixés	32 % (2021)	70 %	43 %	55 %	80 %	Bureau de la coordination des activités de développement

^a Voir <https://unsdg.un.org/SPTF>.

Réalisation 3.2

Les opérations du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents demeurent souples et adaptées à l'objectif visé

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.2.1 Services de qualité fournis aux coordonnatrices et coordonnateurs résidents et à leurs bureaux	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui jugent « bon » ou « adéquat » l'appui apporté au quotidien par les équipes régionales du Bureau de la coordination des activités de développement aux opérations des coordonnatrices et coordonnateurs résidents ou de leurs bureaux	92 % (2021)	95 %	92 %	95 %	95 %	UN-Info, système de gestion de l'information
	Pourcentage de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui jugent « bon » ou « adéquat » l'appui administratif ou opérationnel fourni par l'équipe de New York du Bureau de la coordination des activités de développement	80 % (2021)	95 %	86 %	95 %	94 %	UN-Info, système de gestion de l'information

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.2.2 Une gestion efficace des ressources humaines qui répond aux besoins du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Pourcentage de recrutements classiques effectués dans les délais prévus (120 jours)	70 % (2021)	95 %	62 %	52 %	66 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.2.3 Un environnement plus favorable au système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents	Nombre d'accords avec le pays hôte qui ont été conclus pour les bureaux des coordonnatrices et coordonnateurs résidents et le Bureau de la coordination des activités de développement	90 (2021)	138	104	115	117	Bureau de la coordination des activités de développement
	Nombre de bureaux de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui tiennent à jour un plan de continuité des opérations	130 (2020)	131	131	131	131	Bureau de la coordination des activités de développement

Réalisation 3.3

Des modalités communes à l'échelle des Nations Unies sont facilitées pour favoriser la souplesse des opérations et l'obtention de gains d'efficacité dans tout le système des Nations Unies

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.3.1 Ressources économisées grâce aux gains d'efficience réalisés à l'échelle du système	Économies réalisées grâce aux initiatives de réforme entreprises à l'échelle du système et des différentes entités (montant total)	90 millions de dollars (2019)	310 millions de dollars	405 millions de dollars	553 millions de dollars	596 millions de dollars	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.2 Mise en œuvre et suivi des stratégies relatives aux activités d'appui	Pourcentage d'équipes de pays des Nations Unies qui assurent le suivi des stratégies relatives aux activités d'appui et les actualisent chaque année	60 % (2020)	100 %	95 %	97 %	98 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.3 Fonctions d'appui regroupées dans des bureaux d'appui communs à l'échelle du pays	Nombre de bureaux d'appui communs mis en place à la suite de la réforme	0 (2019)	50	0	1	4	Bureau de la coordination des activités de développement
3.3.4 Système de partage des locaux efficace et rentable	Pourcentage de locaux des Nations Unies qui sont utilisés en partage	19 % (2019)	50 %	30 %	31 %	32 %	Bureau de la coordination des activités de développement

Réalisation 3.4

Le système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents veille à la mise en œuvre efficace des stratégies de gestion et des plans d'action à l'échelle du Secrétariat de l'ONU

<i>Produit institutionnel</i>	<i>Indicateur</i>	<i>Niveau de référence</i>	<i>2025 (cible)</i>	<i>2022 (résultats)</i>	<i>2023 (résultats)</i>	<i>2024 (résultats)</i>	<i>Source</i>
3.4.1 Respect des engagements du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents en matière de parité des genres, d'autonomisation des femmes et d'égalité des chances	Pourcentage d'indicateurs du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'avancement des femmes pour lesquels le Bureau de la coordination des activités de développement satisfait aux attentes ou les dépasse	60 % (2020)	95 %	94 %	88 %	90 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.4.2 Suivi et comptes rendus efficaces de la politique du Secrétaire général en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et de lutte contre ce phénomène	Pourcentage de coordonnatrices et coordonnateurs résidents qui présentent une lettre de recommandations ou de certification de fin d'année sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et sur le signalement des allégations d'exploitation et d'atteintes sexuelles	80 % (2021)	100 %	85 %	90 %	90 %	Bureau de la coordination des activités de développement
3.4.3 Mise en œuvre de la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap^a	Pourcentage des indicateurs du cadre de responsabilité figurant dans la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap pour lesquels le Bureau de la coordination des activités de développement satisfait aux attentes ou les dépasse	58 % (2021)	90 %	67 %	75 %	72 %	Bureau de la coordination des activités de développement

^a Voir www.un.org/fr/content/disabilitystrategy.